

COMMISSION DES RELATIONS
AVEC LES CITOYENS

Déposé le 28 avril 2010

No. : CRC-110

Secrétaire [Signature]

Ministère de la Famille
et des Aînés
Étude des crédits 2010-2011

Renseignements particuliers
Famille
Avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

Demandes de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Volet Famille

-
- | # | Demande de renseignements particuliers |
|----|--|
| 1 | Taux d'occupation dans les services de garde depuis 2003. |
| 2 | Nom des garderies ou projets déjà subventionnés qui ont changé d'administrateurs ou de propriétaires et qui ont fait une nouvelle demande de permis depuis 2003. |
| 3 | Liste de toutes les formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité. |
| 4 | Tous documents, notes, mémos, lettres ou états de situation relativement à l'abolition du Conseil de la famille et de l'enfance et l'intégration de ses activités administratives au ministère de la Famille et des Aînés ainsi que la ventilation des économies budgétaires projetées. |
| 5 | Taux de présence réelle dans les services de garde depuis 2003. |
| 6 | Répartition régionale des places en garderie à développer, par région, par type de service. |
| 7 | Développement des systèmes informatiques, tableau de distribution des coûts par volet. |
| 8 | Nombre de places récupérées par type de services de garde et par région pour 2009-2010 incluant la ventilation détaillée de leur réaffectation. |
| 9 | Pour les centres de la petite enfance : <ol style="list-style-type: none">coût de l'annualisation et de la reconduction des places créées en 2009-2010;coût du développement de places en 2010-2011;indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale);équité salariale;hausse de la subvention aux CPE pour l'augmentation des coûts de système. |
| 10 | Pour l'année 2009-2010 - Pour les bureaux coordonnateurs : <ol style="list-style-type: none">coût de l'annualisation et de la reconduction des places créées en 2009-2010;coût du développement de places en 2010-2011;indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale);équité salariale;hausse de la subvention aux BC pour l'augmentation des coûts de système. |
| 11 | Pour l'année 2009-2010 - Pour les garderies : <ol style="list-style-type: none">coût de l'annualisation et de la reconduction des places créées en 2009-2010;coût du développement de places en 2009-2010;indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale);équité salariale;hausse de la subvention aux garderies privées pour l'augmentation des coûts de système. |
| 12 | Nombre de plaintes et type de plaintes reçues par type de services de garde pour les années 2005-2006 et 2009-2010. |

- 13 Nombre d'infractions et type d'infractions par type de services de garde pour les années 2005-2006 à 2009-2010.
- 14 Le nombre de centres de la petite enfance en déficit d'opération 2008-2009, 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011 triés par région.
- 15 Le nombre de bureaux coordonnateurs en déficit d'opération en 2008-2009, 2009-2010 et prévisions pour 2009-2010 triés par région.
- 16 Nombre de places créées par année par type de services de garde (CPE, garderie privée subventionnée, milieu familial) depuis 2003-2004.
- 17 Le nombre d'ETC (équivalent temps complet) pour chacune des années financières suivantes : 2008-2009, 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011 pour chacun des postes suivants (CPE et bureaux coordonnateurs) :
- a. personnel éducateur formé;
 - b. personnel éducateur non formé;
 - c. commis-comptable;
 - d. secrétaire-comptable;
 - e. secrétaire;
 - f. cuisinier et responsable de l'alimentation;
 - g. préposé à l'entretien ménager;
 - h. conseiller pédagogique;
 - i. gestionnaire de niveau 1;
 - j. gestionnaire de niveau 2;
 - k. gestionnaire de niveau 3;
 - l. aide-éducatrice;
 - m. agent de soutien pédagogique;
 - n. agent de conformité.
- 18 Le salaire moyen versé pour chacun de ces postes et pour chacune des années financières suivantes : 2008-2009, 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011 pour chacun des postes suivants (CPE et Bureaux coordonnateurs) :
- a. personnel éducateur formé;
 - b. personnel éducateur non formé;
 - c. commis-comptable;
 - d. secrétaire-comptable;
 - e. secrétaire;
 - f. cuisinier et responsable de l'alimentation;
 - g. préposé à l'entretien ménager;
 - h. conseiller pédagogique;
 - i. gestionnaire de niveau 1;
 - j. gestionnaire de niveau 2;
 - k. gestionnaire de niveau 3;
 - l. aide-éducatrice;
 - m. agent de soutien pédagogique;
 - n. agent de conformité.
- 19 Le nombre d'ETC pour chacune des années financières suivantes : 2008-2009, 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011 pour chacun des postes suivants (garderie) :
- a. personnel éducateur formé;
 - b. personnel éducateur non formé;
 - c. commis-comptable;
 - d. secrétaire-comptable;
 - e. secrétaire;
 - f. cuisinier et responsable de l'alimentation;
 - g. préposé à l'entretien ménager;
 - h. conseiller pédagogique;
 - i. gestionnaire de niveau 1;
 - j. gestionnaire de niveau 2;
 - k. gestionnaire de niveau 3;
 - l. aide-éducatrice;
 - m. agent de soutien pédagogique;
 - n. agent de conformité.

- 20 Le salaire moyen versé pour chacun de ces postes et pour chacune des années financières suivantes : 2008-2009, 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011 pour chacun des postes suivants (garderie) :
- a. personnel éducateur formé;
 - b. personnel éducateur non formé;
 - c. commis-comptable;
 - d. secrétaire-comptable;
 - e. secrétaire;
 - f. cuisinier et responsable de l'alimentation;
 - g. préposé à l'entretien ménager;
 - h. conseiller pédagogique;
 - i. gestionnaire de niveau 1;
 - j. gestionnaire de niveau 2;
 - k. gestionnaire de niveau 3;
 - l. aide-éducatrice;
 - m. agent de soutien pédagogique;
 - n. agent de conformité.
- 21 Bilan et coûts de l'application de la loi 124. Tous documents, notes, états de situation, rapports concernant l'application de la loi.
- 22 Le nombre de CPE, BC et garderies ayant enregistré un déficit d'opération en 2008-2009, au niveau national et par région, ainsi que pour les années 2006-2007 et 2007-2008. Nous désirons aussi obtenir le déficit moyen par entité.
- 23 Le nombre de CPE, BC et garderies ayant enregistré un surplus d'opération en 2008-2009, au niveau national et par région, ainsi que pour les années 2006-2007 et 2007-2008. Nous désirons aussi obtenir le surplus moyen par entité.
- 24 Les actifs nets affectés et non affectés (CPE et BC) et les BNR (garderie) moyens en 2008-2009, au niveau national et par région, ainsi que pour les années 2006-2007 et 2007-2008.
- 25 Nombre d'enfants handicapés intégrés dans les services de garde, par type de service, en 2008-2009 et 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011 ventilé par région.
- 26 Nombre de poupons dans les services de garde, par type de service, en 2008-2009, 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011 ventilé par région.
- 27 Nombre de places à temps partiel dans les services de garde, par type de service, en 2008-2009, 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011 ventilé par région.
- 28 Nombre de places en milieu de travail et d'études en 2008-2009, 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011 ventilé par région.
- 29 Tous documents, notes, rapports, états de situation sur les besoins en matière de service de garde des familles immigrantes et les coûts liés à ces études.
- 30 Estimation des besoins à combler, en matière de places par région, pour les enfants de 0 à 4 ans, au 31 mars 2010 et prévisions pour 2010-2011.
- 31 Nombre de ménages qui ont bénéficié du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde, par âge des enfants, et ventilé selon le type de service de garde (camp de jour, garderie) incluant le montant moyen remboursé par réclamation d'impôt et le coût total de cette mesure fiscale, pour les années d'imposition 2008-2009, 2009-2010 et les prévisions pour 2010-2011.
- 32 Coût de la mesure relativement à la mensualisation du crédit d'impôt pour frais de garde.
- 33 État de situation au sujet du développement d'une politique familiale au sein des municipalités pour 2009-2010.
- 34 Procès-verbaux des rencontres de la Table Québec-Municipalités (TQM) relatifs à la politique familiale pour 2009-2010.

- 35 Pour 2009-2010, liste et contenu des ententes spécifiques conclues sur les éléments spécifiques de la politique familiale par région ainsi que les budgets et préciser les régions qui n'ont pas d'entente spécifique.
- 36 Pour 2009-2010, copie de tous documents, notes, rapports, états de situation, procès-verbaux, partie accessible du mémoire du Conseil des ministres et liste des travaux menant à la mise en œuvre d'une politique de conciliation travail-famille.
- 37 Évolution du nombre de places en garderies privées non subventionnées par année depuis 2002-2003.
- 38 État de situation sur le financement global des immobilisations.
- 39 État d'avancement de l'implantation du programme de mentorat avec l'Association des retraités de l'enseignement du Québec pour la formation en français dans les entreprises.
- 40 Copie de tous documents, notes, états de situation, rapports concernant le jugement Grenier et les suites à y donner.
- 41 Copie de tous documents, notes, états de situation, rapports, partie accessible du mémoire au Conseil des ministres, quant à la suite à donner aux rapports des CRÉ sur leur situation régionale dans le cadre du plan d'accessibilité aux services de garde éducatifs.
- 42 Répartition, par région, des projets enregistrés en attente (spécifier le nombre de places, par projet), par type de services de garde, au 31 mars 2010 comparativement au 31 mars 2009 et au 31 mars 2008.
- 43 État de situation au sujet du mode de financement des haltes-garderies.
- 44 Depuis 2003-2004, par année, ventilation, par région, des demandes de permis pour des garderies à but lucratif ainsi que le nombre de permis émis pour ce même type de service de garde.
- 45 Ventilation des sommes accordées au Québec pour l'année 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 à la suite de l'entente sur le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux pour le volet développement de la petite enfance conclue le 11 septembre 2000.
- 46 Ventilation des sommes accordées au Québec pour l'année 2008-2009 et 2009-2010 à la suite de l'annonce de la mise en place d'un réseau national de services de garde ainsi que leur utilisation.
- 47 Affectation des sommes dégagées à la suite des bonifications de la Prestation fiscale pour enfant du gouvernement du Canada, en 2008-2009, 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011.
- 48 Tous documents, notes, états de situation, rapports, notes au Conseil des ministres au sujet de la surfacturation au sein des services de garde.
- 49 Copie des tableaux ou grilles qui ont été produits à la suite de l'appel d'offre lancé au printemps 2008. Selon nos informations, ces tableaux seraient disponibles par région administrative et contiendraient notamment les colonnes suivantes : le numéro d'établissement, le nom du projet, la circonscription, le type de service, la municipalité, le nombre de places demandées, les différentes notations attribuées pour la faisabilité et la qualité du projet. (Pour terminer, selon nos informations, ces tableaux ne recèlent pas de colonne spécifique indiquant le nom des promoteurs ni autres informations personnelles).
- 50 Copie de l'enquête sur les obligations, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde qui s'est déroulée du 17 septembre au 20 novembre 2009.

- 51 État de situation concernant la surfacturation dans les services de garde éducatifs incluant le nombre de plaintes à ce sujet par type de services de garde, par année depuis janvier 2007. Incluant aussi le nom des garderies visées, les sanctions prises par le ministère, nature des sanctions imposées et copies des lettres transmises par le ministère aux garderies visées.
- 52 Nombre de conseillers à la famille par région administrative, et ce, par année depuis 2003. Description de la tâche d'un conseiller.
- 53 Au 31 mars 2010, nom des projets subventionnés par le Fonds de développement des jeunes enfants. Inclure également le montant des sommes allouées.
- 54 Pour l'année 2009-2010, nombre de places développées par mois, par région et par type de services de garde.
- 55 Pour l'année 2010-2011, prévisions du nombre de places à développer par mois, par région et par type de services de garde.
- 56 Plan de développement des places en services de garde par année, par région, par type de services de garde pour atteindre l'objectif de 220 000 places à 7\$.
- 57 Nombre de RSG syndiqués.
- 58 Nombre de RSG ayant déposé des plaintes :
- a. à la Commission des normes du travail :
 - i. Valeur totale des réclamations;
 - b. à la Commission de l'équité salariale :
 - i. Valeur totale des réclamations;
 - c. à la CSST;
 - i. Valeur totale des réclamations;
 - d. à l'assurance-emploi :
 - i. Valeur totale des réclamations.
- 59 Ventilation détaillée des montants accordés par le programme Prime au travail par région pour les groupes suivants pour 2009-2010 :
- a. personne vivant seule;
 - b. couple;
 - c. famille monoparentale;
 - d. famille biparentale;
 - e. définition du concept « revenu d'emploi » pour le programme;
 - f. définition du concept « lien d'emploi » pour le programme.
- 60 Nombre de prestataires du Régime d'assurance parentale servis, d'événements et de prestations totales versées selon les circonscriptions électorales provinciales du Québec pour 2009-2010 en fonction des données disponibles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP 1

Taux d'occupation dans les services de garde depuis 2003

Exposé et statistiques

Les données pour 2009-2010 seront disponibles à partir de janvier 2011.

Taux d'occupation des enfants de 0 à 59 mois accueillis dans les services de garde				
Année financière	Installation de CPE	Milieu familial		Garderies subventionnées
		Coordonné par les CPE	Coordonné par les BC	
2008-2009	96,68 %	-	86,69 %	98,98 %

Le taux d'occupation représente la proportion des places qui ont fait l'objet d'une entente de services avec les parents. Il se calcule comme suit en 2008-2009 :

Somme des jours d'occupation contenus dans les ententes de services conclues avec les parents

÷

Nombre de places subventionnées annualisé x 261 jours

SOURCE : Direction du financement et des immobilisations des services de garde,
16 avril 2010

VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 22 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP2

Nom des garderies ou projets déjà subventionnées qui ont changé d'administrateurs ou de propriétaires et qui ont fait une nouvelle demande de permis depuis 2003

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le ministère de la Famille et des Aînés ne détient pas l'information demandée.

SOURCE : Direction de la coordination et du soutien aux opérations
19 avril 2010

VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 19 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP3

Liste de toutes les formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Voir la liste en annexe.

SOURCE : Direction générale de l'administration, 22 avril 2010
VALIDATION: Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Informations complémentaires à la fiche # RP3

Dépenses de formation

Liste de toutes les formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du Ministère.

Nom fournisseur	Description	Mt ligne
Accent 2000 inc.	Formation écriture stratégique Contrat 2008-2009	900,00
AFI Formation inc.	Consultation du 23 juin 09	255,00
AFI Formation inc.	Formation ACCESS 2003 M-1, Base Agathe Racine	405,00
Agence de la Santé et des Services sociaux de la Côte-Nord (ASSS)	Colloque "S'ouvrir aux réalités masculines" à Sept-Îles le 24 octobre 2009	60,00
Agence de la Santé et des Services sociaux de Laval (ASSS)	Colloque régional sur le vieillissement 2009	45,00
Agence de la Santé et des Services sociaux de Laval (ASSS)	Colloque régional sur le vieillissement du 3 juin 2009	45,00
Agence de la Santé et Services Soc. De Mauricie, Centre-du-Québec (ASSS)	Forum de la violence - agression sexuelle	50,00
AQG 03/12	Inscription à la conférence "L'Âgisme non merci!" de l'Association québécoise de gérontologie	35,00
Ass. des resp. de gestion des plaintes du gouv. du Québec [ARGP]	Colloque ARGP le 11 novembre 2009	120,00
Association des cadres du gouvernement du Québec	Réunion annuelle des cadres du 21 mai 2009	200,00
Association des cadres du gouvernement du Québec	Réunion annuelle des cadres du 21 mai 2009	200,00
Association des économistes québécois (ASDEQ)	Congrès ASDEQ pour Fides Paulin Nteziryayo le 15 et 16 mai 2008	850,50
Association des économistes québécois (ASDEQ)	Congrès ASDEQ	473,97
Association des Haltes-Garderies Communautaires Québec AHGCO	Colloque de l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec	100,00
Association pour la Santé Publique du Québec [A.S.P.Q.]	13es Journées annuelles de santé publique	253,97
Association pour la Santé Publique du Québec [A.S.P.Q.]	Inscription au colloque 13es JASP	306,00
Association pour la Santé Publique du Québec [A.S.P.Q.]	Inscription aux 13es Journées annuelles de santé qui aura lieu le 12 mars 2010	225,00
Association pour la Santé Publique du Québec [A.S.P.Q.]	Participation aux 13es journées de santé publique	180,00
Association pour la Santé Publique du Québec [A.S.P.Q.]	Participation aux 13es journées de santé publique	180,00
Association sur l'accès et la protection de l'information [A.A.P.I.]	17e Congrès de l'Association sur l'accès et la protection de l'information	575,00

Nom fournisseur	Description	Mt ligne
Banque Nationale du Canada	Conférence "Préparation à l'école et réussite scolaire" 12 et 13 novembre 2009 (2) personnes	540,00
Banque Nationale du Canada	Colloque les abus envers les aînés: agir ensemble pour que ça cesse - 29-30 avril 2009	250,00
Banque Nationale du Canada	Congrès " La communication au cœur de la fonction RH " 29-30 septembre 2009	767,56
Banque Nationale du Canada	Déjeuner-conférence "La gestion de la valeur des services"	45,00
Banque Nationale du Canada	Formation des gestionnaires pour le Plan Forest	300,00
Barreau du Québec	Barreau du Québec - Congrès 2009	429,68
Beauvais, Caroline	Remb. frais de scolarité pour le cours "Personnes physiques et droit"	278,04
Bélanger, Sophie (004)	Remboursement cours automne 2009 (gestion de la qualité)	365,00
Bernard, Sylvie (003)	Formation Ordre des architectes du Québec	233,65
Bilodeau, Marie-Claude	Cours à l'Université Laval - Grammaire et rédaction	268,71
Bourque, Améline	Étude à temps partiel automne 2009	287,46
Carrefour Action Municipale et Familles	Inscription au 21e colloque du Carrefour Action Municipale & Famille à Amos du 29 au 30 mai 2009	350,00
Carrefour Action Municipale et Familles	Inscription au 21e colloque du Carrefour Action Municipale & Famille à Amos du 29 au 30 mai 2009	350,00
Carrefour Action Municipale et Familles	Inscription au 21e colloque du Carrefour Action Municipale & Famille à Amos du 29 au 30 mai 2009	350,00
Carrefour Action Municipale et Familles	Inscription au 21e colloque du Carrefour Action Municipale & Famille à Amos du 29 au 30 mai 2009	350,00
Carrefour Action Municipale et Familles	Inscription au 21e colloque du Carrefour Action Municipale & Famille à Amos du 29 au 30 mai 2009	350,00
Carrefour Action Municipale et Familles	Inscription au 21e colloque du Carrefour Action Municipale & Famille à Amos du 29 au 30 mai 2009	410,00
Carrefour Action Municipale et Familles	Inscription au 21e colloque du Carrefour Action Municipale & Famille à Amos du 29 au 30 mai 2009	350,00
Centre Berthiaume-du Tremblay	Les rendez-vous annuels "Le Monde change...Les Bénévoles aussi!"	45,00
Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels de Montréal	Inscription Colloque CAVAC	175,00
Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ)	Formation Changement stratégique pour cadre	410,00
Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ)	Formation du 26 janvier 2010 - Compétences stratégiques et relationnelles	205,00

Nom fournisseur	Description	Mt ligne
Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ)	Petits déjeuners de Leadership - Le 13 novembre 2009	55,00
Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec	Colloque "Le préposé auprès des personnes âgées" 16 novembre 2009	90,00
Centre Hospitalier Universitaire Sainte-Justine	4e colloque québécois sur la maltraitance octobre 2009, CSF	255,00
Centre Hospitalier Universitaire Sainte-Justine	Colloque sur la maltraitance - octobre	230,00
Centre Hospitalier Universitaire Sainte-Justine	Colloque sur la maltraitance - octobre	230,00
Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO)	Colloque "Le Québec en récession: les enjeux des finances publiques"	50,00
Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO)	Colloque "Le Québec en récession: les enjeux des finances publiques"	100,00
Centre Microbur enr. (Tousignant, Édith)	Formation "Révision et correction de documents administratifs"	417,00
Centre Microbur enr. (Tousignant, Édith)	Formation intitulée "l'incontournable français au bureau"	417,00
Centre Microbur enr. (Tousignant, Édith)	Session publique : L'incontournable Français au bureau les 7 et 8 décembre 2009	417,00
Collège Multihexa	Cours de formation Access 2003 M1:Base 15 et 16 oct. 2009	216,00
Collège Multihexa	Cours de formation Access 2003 M1:Base - 29 et 30 sept. 2009	216,00
Collège Multihexa	Formation Microsoft Access 2003 - Module 2 - Requêtes et relations 24 août 2009	108,00
Comité Régional pour la Valorisation de l'Éducation [CREVALE]	Inscription journée annuelle de réflexion du 22 avril 09	45,00
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	Cours préparation à la retraite pour 2 personnes	990,00
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	Facture: 29799 - Inscription à une session de réparation à la retraite qui a eu lieu du 21 au 23 octobre 2009	330,00
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	Formation de préparation à la retraite	450,00
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	Frais d'inscription pour session de préparation à la retraite	330,00
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	Préparation à la retraite - CARRA - Pour 2 personnes	660,00
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	Programme de préparation à la retraite	330,00
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	Programme de préparation à la retraite	220,00
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	Session de préparation à la retraite	450,00

Nom fournisseur	Description	Mt ligne
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	Session de préparation à la retraite	330,00
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	Session de préparation à la retraite	330,00
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	Session de préparation à la retraite	330,00
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	Session de préparation à la retraite	330,00
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	Session de préparation à la retraite	330,00
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	Session de préparation à la retraite	330,00
Conférence régionale des élus de la Côte-Nord	Atelier de formation concernant le développement social du 15 au 17 oct. 2009	150,00
Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec	Deux (2) inscriptions au 10e Symposium de recherche sur la famille du 29 au 30 octobre 2009	500,00
Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec	Inscription au 10e symposium de recherche sur la famille "Familles et réussite éducatrice" 29 & 30 octobre 2009	250,00
Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec	Inscription au 10e symposium de recherche sur la famille "Familles et réussite éducatrice" 29 & 30 octobre 2009	250,00
Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec	Inscription au 10e symposium de recherche sur la famille	250,00
Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec	Inscription au 10e Symposium	250,00
Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec	Inscription à un symposium de recherche sur la famille "Famille et réussite éducatrice" le 29 et 30 octobre 2009	250,00
Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec	Inscription au 10e symposium de recherche sur la famille "Familles et réussite éducatrice" le 29 & 30 octobre 2009	250,00
Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec	Inscription au 10e symposium de recherche sur la famille "famille et réussite éducatrice" pour	250,00
Corporation de Développement Communautaire de Laval	Inscription au Forum social le 25 avril 2009	28,50
Corporation de l'école des hautes études commerciales de Montréal	Formation: Gestionnaires inspirants: 10 stratégies pour exceller dans vos communications managériales; Durée du cours: 2 jour(s)	1 100,75
Corporation de l'école des hautes études commerciales de Montréal	Formation: Pensez mieux avec « Les six chapeaux » d'Edward de Bono	633,25
Côté, Caroline	Cours BLT6055 et BLT6000	587,62
Côté, Caroline	Cours BLT6122 et BLT6124	658,00

Nom fournisseur	Description	Mt ligne
Côté, Caroline	Remboursement de session 2008-2009	614,25
Council for Early Child Development, The	Inscription pour la conférence du CECD, Sackville 13-15 mai 2009	480,00
CSPQ - Acquisitions (DGACQ)	Participation à la journée des acquisitions	150,00
CSPQ - Acquisitions (DGACQ)	Participation à la journée des acquisitions	150,00
CSPQ - Acquisitions (DGACQ)	Participation à la journée des acquisitions	150,00
CSPQ - Acquisitions (DGACQ)	Participation à la journée des acquisitions	150,00
CSPQ (Centre de Services Partagés du Québec)	Formation Leadership en action pour gestionnaires	2 025,00
CSPQ (Centre de Services Partagés du Québec)	Centre de leadership & de développement des compétences - Petit déjeuner de leadership du 3 avril 09	55,00
CSPQ (Centre de Services Partagés du Québec)	Cours de formation à la gestion publique Début 9 juin 2009	3 875,00
CSPQ (Centre de Services Partagés du Québec)	Inscription Petits déjeuners leadership du 13 novembre 2009	55,00
CSPQ (Centre de Services Partagés du Québec)	Petits déjeuners leadership	55,00
CSPQ (Centre de Services Partagés du Québec)	Petit déjeuner de leadership du 6 février 2009	55,00
CSPQ (Centre de Services Partagés du Québec)	Programme de formation à la gestion publique	1 938,00
CSPQ (Centre de Services Partagés du Québec)	Programme de formation à la gestion publique	3 785,00
Demers, Mylène	Remboursement de frais de scolarité - 2 cours réussis (UQAM), maîtrise en gestion de projet	561,13
Druide Informatique inc.	Séance de formation sur le logiciel Antidote	500,00
FORMATION DE RENAUD DUGAS ?????		
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Atelier de formation - Une entrevue structurée	350,00
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Atelier de formation : Un panier de gestion	250,00
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Atelier de formation 20 novembre 2009 - Examen de type planification ACGQ	250,00
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Atelier de formation 6 novembre 2009 - Une appréciation par simulation ACGQ	400,00
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Inscription formation "Examen de type Planification stratégique" ACGQ - 9 octobre 2009	250,00
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Formation en communication	765,00

Nom fournisseur	Description	Mt ligne
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Frais d'inscription au Programme d'apprentissage des professionnels en encadrement de personnes ou d'activités de mars à décembre 2010	3 400,00
École nationale d'administration publique (ÉNAP)	Devenir gestionnaire : défis et enjeux; Durée du cours: 1 jour(s)	425,00
Édumicro inc.	Base de données / Access - Expérimentation 1; Durée du cours: 2 jour(s)	226,00
Édumicro inc.	RAP / Bureautique / Base de données / Access - Requêtes, trucs et astuces; Durée du cours: 1 jour(s)	113,00
Édumicro inc.	Traitement de texte / Word 2007, Expérimentation-1; Durée du cours: 2 jour(s)	226,00
Événements Opus 3 inc., Les	Colloque - Le Grand Rendez-vous (Santé et sécurité au travail)	80,00
Fédération des Centres d'Action Bénévole du Québec	Inscription 17 et 18 juin pour le colloque annuel de la FCABQ	175,00
Fédération des Coop. de services à domicile et de santé du Québec	Inscription 2009-05-12	46,00
Fédération québécoise des municipalités locales et régionales [FQM]	Inscription aux assises de la Fédération québécoise des municipalités	785,00
Formation 4 temps	Formation : Colloque Les abus envers les aînés : agir ensemble pour que ça cesse!	250,00
Formation 4 temps	Formation Organisation d'événements	215,00
Formation 4 temps	Formation Organisation d'événements	215,00
Forum des jeunes de la Fonction publique québécoise	Lumière sur la responsabilité - 7e colloque annuel du Forum des jeunes de la fonction publique	175,00
FSPQ congrès 2009	Congrès	370,00
Gestion M.J. LePage inc.	Formation Étiquette des affaires et protocole pour réceptionnistes et préposés à l'accueil.	395,00
Goulet, Lucie (002)	cours ENP7303	287,46
GP-Québec - La communauté de pratique gestion de projets publics	Inscription au colloque du 28 octobre	250,00
GP-Québec - La communauté de pratique gestion de projets publics	Inscription au colloque du 28 octobre	250,00
GP-Québec - La communauté de pratique gestion de projets publics	Session de sensibilisation - Aspects stratégiques de la GP	75,00
Grandir agir	Colloque Grandir, s'unir et agir	225,00
Grandir agir	Participation au Colloque Odysée	125,00
GRIP-Université de Montréal	Inscription au colloque "Préparation à l'école et réussite scolaire"	225,75
Groupe CFC (Centre Financier Classique inc.)	Formation "La confiance : mode d'emploi"	280,00
Groupe CFC (Centre Financier Classique inc.)	Session de formation "La gestion de l'énergie au travail" 7 mai 09	446,25

Nom fournisseur	Description	Mt ligne
Groupe des responsables en Analyse et en Évaluation de Programme	Adhésion et activités au GRAÉP pour l'année 2009	200,00
Groupe Pro Santé inc., Le	Formation en sécurité informatique	255,00
INRS urbanisation, culture et société	Colloque: Jeunes et travail perspectives internationales	75,00
INRS urbanisation, culture et société	Colloques : Jeunes et travail : perspectives internationales	75,00
Institut canadien des Comptables agréés	Formation continue (9) pour les CA	999,00
Institut d'administration publique de Québec	Congrès annuel de la fonction publique québécoise - 18 novembre	800,00
Institut d'administration publique de Québec	Inscription conférence IAPQ 12 nov. 2009	55,00
Institut d'administration publique de Québec	Inscription - Conférence IAPQ 12 nov. 2009	55,00
Institut d'administration publique de Québec	Inscription Conférence IAPQ - 12 nov. 2009	55,00
Institut d'administration publique de Québec	Inscription - Conférence du 12 nov. 2009	45,00
Institut de la Gestion Financière de Québec IGF-Québec	Forfait pour 4 midi conférences et 2 demi-journées thématiques	1 170,00
Institut de Recherche en Politiques Publiques	Le Droit de la famille comme outil de progrès social: Regards sur les réformes passées et les enjeux d'aujourd'hui - 14 octobre 2009	50,00
Institut sur la Gouvernance d'Organisations Privées et Publiques	Colloque - Gouvernance - le 10 sept. 2009	195,00
Institut sur la Gouvernance d'Organisations Privées et Publiques	Colloque - Gouvernance - le 10 sept. 2009	195,00
Institut sur la Gouvernance d'Organisations Privées et Publiques	Conférence Ateliers Gouvernance des Caisses de retraite	250,00
Jolicoeur, Lyne	Remboursement Formation Ordre des architectes du Québec	233,65
Lamy, Céline	Remboursement des frais de scolarité pour le cours "Blitz en communication anglaise"	290,00
Manuri Formation inc.	Manuri Formation : "Hors série 2010" le 21 avril 2010	495,00
Martin, Véronique F.	Remboursement de complété : Principes et enjeux de l'administration publique de la session d'automne 2009	287,46
Médias Transcontinental S.E.N.C.	Colloque "Absentéisme au travail" les 26 et 27 janvier 2010	945,00
FORMATION - LOTO QUÉBEC ?????? 3 LIGNES MANQUANTES		
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale	Formation donnée par Pierre-Luc Gagnon du CISPMESS - Suivi de la correspondance et des mandats (SCM) auprès du personnel de l'ASF	7 932,35
Ministère des Finances	Forum des gestionnaires en ressources financières	20,00

Nom fournisseur	Description	Mt ligne
Ministre des Finances du Québec (Forum des Responsables des Communications)	Inscription à la Journée des communications gouvernementales 2009	200,00
Ministre des Finances du Québec (Forum des Responsables des Communications)	Inscription à la Journée des communications gouvernementales 2009	200,00
Ministre des Finances du Québec (Forum des Responsables des Communications)	Inscription à la Journée des communications gouvernementales 2009	200,00
Ministre des Finances du Québec (Forum des Responsables des Communications)	Inscription à la Journée des communications gouvernementales 2009	150,00
Ministre des Finances du Québec (MSP)	Colloque Sécurité civile (Loi favorisant le développement de la formation et main d'oeuvre)	235,00
Ministre des Finances du Québec (Secrétariat du FGTI)	Frais d'inscription - Colloque du FGTI-FRC 2009-09-29	165,00
ONPEA National Conference 2009	Inscription à une conférence de l'ONPEA	275,00
ONPEA National Conference 2009	Inscription à une conférence de l'ONPEA	275,00
Ordre des architectes du Québec	Activité de formation "Le Code civil et l'hypothèque légale de la construction" dirigées de L'OAQ	103,50
Ordre des architectes du Québec	Activité de formation "L'Édition 2009 du contrat de l'AAPPQ" activité dirigée de L'OAQ, le 24 mars 2010	103,50
Ordre des architectes du Québec	Formation : Estimation des coûts de construction, Québec, 2009-10-28	207,00
Ordre des architectes du Québec	Formation : Obligation, lois et procédures relatives aux travaux, Classe virtuelle, 2009-10-08	103,50
Ordre des architectes du Québec	Formation, sur la réglementation du bâtiment 09-09-02	425,00
Ordre des architectes du Québec	Formation 21 septembre 09 : Introduction à la prévention et règlement des conflits	207,00
Ordre des architectes du Québec	Formation journée du 22 septembre 09 titre de l'activité: L'Écoute comme outil essentiel dans la relation avec le client	103,50
Ordre des architectes du Québec	Formation Les dommages structuraux, le 12 mars 2009	135,02
Ordre des architectes du Québec	Inscription au Code de construction - CNB2005-Mise à jour, le 10 novembre 2009	207,00
Ordre des Comptables Agréés du Québec	Formation : Leadership et influence au féminin	449,00
Ordre des Comptables en Management Accrédités du Québec	Inscription "Persuasion et influence, gestion de conflits, négociation et affirmation de soi	75,00
Ordre des comptables généraux accrédités du Québec	Inscription -Colloque 2009 - Enquête de fraudes : la criminalité à découvert	500,00
Ordre des comptables généraux accrédités du Québec	Passeport colloque 2009 - Enquête de fraudes : La criminalité à découvert	500,00

Nom fournisseur	Description	Mt ligne
Ordre des Conseillers en Ressources Humaines et en Relations Industrielles Agréé	Colloque des CRHA - Congrès 2009,	165,00
Ordre des Conseillers en Ressources Humaines et en Relations Industrielles Agréé	CRHA Évaluation de l'impact de la formation	525,00
Ordre des Conseillers en Ressources Humaines et en Relations Industrielles Agréé	CRHA gestion du changement	485,00
Ordre des Conseillers en Ressources Humaines et en Relations Industrielles Agréé	Formation : Le maintien de l'équité salariale et les nouvelles dispositions de la Loi : une priorité!	695,00
Ordre des Conseillers en Ressources Humaines et en Relations Industrielles Agréé	Formation Savoir-faire Marketing au service du recrutement	525,00
PMI-Montréal inc.	Inscription à la conférence Les matinées PMI le 9 septembre 2009	35,00
Québec en forme-Territoire de l'Ouest	Ajustement de 50,00 \$ pour chaque CDC au Colloque Québec en Forme du 1 & 2 décembre 2009	150,00
Québec en forme-Territoire de l'Ouest	Inscription journée du 1e décembre 09 à la Journée Territoriale Québec en Forme - Territoire de l'Ouest	25,00
Québec en forme-Territoire de l'Ouest	Inscription aux Journées du territoire de l'Ouest, le 1e décembre 09 à Ferme-Neuve	25,00
Québec en forme-Territoire de l'Ouest	Inscription aux Journées du territoire du l'Ouest, le 1e décembre 09 à Ferme-Neuve	25,00
Regr. Popotes Roulantes & Autres Serv. Alimentaires Bénév. (PRASAB)	Inscription - Congrès Regroupement PRASAB - 2009-05-22	50,00
Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	Comment gérer tout en prévenant le harcèlement psychologique et en sachant intervenir lors de plaintes	215,00
Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	Formation : Comment gérer tout en prévenant le harcèlement psycho. et en sachant intervenir lors de plaintes	215,00
Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	Formation donnée par Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail (RSPT): Comment gérer tout en prévenant le harcèlement psycho. et en sachant intervenir lors de plaintes	215,00
Regroupement des Centres de la Petite Enfance de la Montérégie	Inscription colloque mai 2009	325,00
Regroupement des Centres de la Petite Enfance de la Montérégie	Colloque 2009 sur le Regroupement des Centres de la Petite Enfance de la Montérégie	325,00
Regroupement des CPE Sans But Lucratif des Cantons de l'Est inc.	Colloque RCPECE JUIN 2009 -	135,00
Regroupement des org. commu. famille de la région de la Cap. nat.	Participation au Colloque du Regroupement OCF 03 le 09-11-19	20,00
Regroupement pour la valorisation de la paternité [R.V.P.]	SU-PÈRE Conférence 2010 du Regroupement pour la Valorisation de la Paternité, du 16-fév-2010	50,00

Nom fournisseur	Description	Mt ligne
Réseau des élués municipales de la Montérégie est [RÉMM E]	Colloque 10e anniversaire du RÉMME : Ici, l'égalité, c'est plus qu'un rêve!	60,00
Réseau des élués municipales de la Montérégie est [RÉMM E]	Colloque 10e anniversaire du RÉMME : Ici, l'égalité, c'est plus qu'un rêve!	60,00
Réseau Québécois de Développement Social	Inscription pour le 10 juin 2009	60,00
Réseau Québécois pour Contrer les Abus Envers les Aînés	Inscription au Forum d'échange du RQCAA le 5 juin 2009	55,00
Réseau Québécois pour Contrer les Abus Envers les Aînés	Inscription au Forum d'échange du RQCAA le 5 juin 2010	55,00
Smith, Nathalie	Remboursement frais de scolarité	408,66
Société du Musée d'Archéologie et d'Histoire de Montréal Pointe-à-Callière	Formation des gestionnaire dans le cadre du projet Groupe Forest (RH Conseillers)	612,50
Société du Musée d'Archéologie et d'Histoire de Montréal Pointe-à-Callière	Formation des gestionnaire dans le cadre du projet Groupe Forest (RH)	612,50
Sofitech inc. (inactif)	Excel - Débutant régulier; Durée du cours: 2 jour(s)	220,00
Solutions Web PaCo inc.	Achat du test TRIMA dans le cadre de la formation "Leadership en action pour gestionnaire de gestionnaire"	105,00
Solutions Web PaCo inc.	Tests Trima en rapport avec le cours "Leadership en action pour gestionnaires de gestionnaires"	105,00
Statistique Canada	Formation : "les ateliers de A à Z" (2 jours) Statistique Canada - Inscription	998,00
Statistique Canada	Remboursement d'une formation à un atelier	-499,00
Statistique Canada	XXVe Symposium international de Statistique Canada sur les questions de méthodologie	545,00
Table concert. violence conjug. agress. caract. sexuel Laval inc.	Colloque - Inscription, 4 novembre 2009	70,00
Table concert. violence conjug. agress. caract. sexuel Laval inc.	Inscription - Colloque Table de concertation le 4 novembre 2009	70,00
Table des Aînées et des Aînés de Lanaudière	Forum régional des 50 ans et + : Unissons nous pour une meilleure qualité de vie	35,00
Table des Aînées et des Aînés de Lanaudière	Inscription au Forum régional des 50 ans ou plus, du 7 au 8 décembre 2009	65,00
Technologia Formation (Groupe Informatique Technologia inc.)	RAP / Gestion / Gestion opérationnelle / Gestion efficace du temps et des priorités; Durée du cours: 2 jour(s)	750,00
Technologia Formation (Groupe Informatique Technologia inc.)	RAP / Gestion / Gestion opérationnelle / Gestion efficace du temps et des priorités; Durée du cours: 2 jour(s)	750,00
Technologia Formation (Groupe Informatique Technologia inc.)	RAP / Gestion / Habiletés en soutien administratif / Prise de notes et rédaction de comptes rendus; Durée du cours: 2 jour(s)	650,00

Nom fournisseur	Description	Mt ligne
Thibaudeau, Véronic	Remboursement des droits de scolarité - Santé et sécurité au travail	256,26
Union des municipalités du Québec, L'	Inscription à un colloque mai 2009	935,00
Union intern. pour l'étude scientif. de la population [UIESP], L'	Inscription au congrès	797,35
Université de Montréal	Conférence "Préparation à l'école et réussite scolaire" 12 et 13 novembre 2009	270,00
Université Laval	Colloque JEFAR	75,00
Université Laval	Formation congrès	600,00
Université Laval	Inscription - J. Robert - Université Laval - Rôles et responsabilités des administrateurs - 5, 6 et 7 novembre 2009	2 950,00
Université Laval	Pour un leadership ancré dans un futur en émergence	475,00
Versalys	Lotus Notes 6.06.5 - Débutant; Durée du cours: 1 jour(s)	440,00
Versalys	Lotus Notes 6.06.5 - Débutant; Durée du cours: 1 jour(s)	220,00
Versalys Formation (Entreprises Bigknowledge inc.)	Inscription à MS - Excel 2003 débutant accéléré français code # 112063, pour 3 personnes	330,00
Versalys Formation (Entreprises Bigknowledge inc.)	Formation Secrétariat et soutien administratif pour 2 employées	1 500,00
Voyer, Mélanie	Remboursement de droits de scolarité autorisés	281,46

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP4

Tous les documents, notes, mémos, lettres ou état de situation relativement à l'abolition du Conseil de la famille et de l'enfance et l'intégration de ses activités administratives au Ministère ainsi que la ventilation des économies budgétaires projetées

L'abolition du Conseil de la famille et de l'enfance a été annoncée le 30 mars 2010, à l'occasion du dépôt du Budget de dépenses 2010-2011 par la présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration publique, madame Monique Gagnon-Tremblay.

Voir le communiqué de presse à cet effet :

<http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/ME/Mars2010/30/c6554.html>

Comme indiqué dans ce même communiqué, un projet de loi sera présenté dans les prochains mois afin de rendre effective cette décision d'ici la fin de 2010-2011.

Le ministère de la Famille et des Aînés n'a pas d'information sur les économies budgétaires projetées par l'abolition du Conseil de la famille et de l'enfance.

Le Ministère n'a aucun documents, notes, mémos, lettres ou état de situation à déposer relativement à l'abolition du CFE et à l'intégration de ses activités administratives.

SOURCE :
VALIDATION:

Bureau de la sous-ministre adjointe
Secrétariat général - 21 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP 5

Taux de présence réelle dans les services de garde depuis 2003.

Exposé et statistiques

Taux de présence des enfants de 0 à 59 mois accueillis dans les services de garde pour 2008-2009				
Année financière	Installation de CPE	Milieu familial		Garderies subventionnées
		Coordonné par les CPE	Coordonné par les BC	
2008-2009	80,07 %	-	85,65 %	86,08 %

Le taux de présence représente le nombre de jours où les enfants étaient présents par rapport au nombre de jours d'occupation prévus aux ententes de services.

SOURCE : Direction du financement et des immobilisations des services de garde, 16 avril 2010

VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 22 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP6

Répartition régionale des places en garderie à développer, par région, par type de service.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Région	Nombre de places en garderie
Bas-Saint-Laurent	0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0
Capitale-Nationale	0
Mauricie	0
Estrie	32
Montréal	569
Outaouais	184
Abitibi-Témiscamingue	0
Côte-Nord	0
Nord-du-Québec	0
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	0
Chaudière-Appalaches	86
Laval	184
Lanaudière	152
Laurentides	247
Montérégie	514
Centre-du-Québec	0
TOTAL	1 968

SOURCE : Direction de la coordination et du soutien aux opérations, 16 avril 2010

VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP7

Développement des systèmes informatiques, tableau de distribution des coûts par type de volet.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le développement des systèmes informatiques du ministère de la Famille et des Aînés est imparti au CSPQ.

SOURCE : DGA, Direction des ressources informationnelles et technologiques – Avril 2010
VALIDATION: Secrétariat général - 21 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP8

Nombre de places récupérées par type de service de garde et par région pour 2009-2010 incluant la ventilation détaillée de leur réaffectation.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Aucune place n'a été récupérée par le Ministère dans le cadre de la normalisation des places à contribution réduite en 2009-2010.

En conséquence, aucune place n'a été réaffectée dans ce cadre en 2009-2010.

SOURCE : Direction de la coordination et du soutien aux opérations, 12 avril 2010
VALIDATION : Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 21 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP9

Pour les centres de la petite enfance :

- a. coût de l'annualisation et de la reconduction des places créées en 2009-2010;
- b. coût du développement de places en 2010-2011;
- c. indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale);
- d. équité salariale;
- e. hausse de la subvention aux CPE pour l'augmentation des coûts de système.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

- a. Coût de l'annualisation et de la reconduction des places créées en 2009-2010 :

Les crédits 2010-2011 incluent 26,3 M\$ pour l'annualisation et la reconduction des places créées en 2009-2010.

- b. Coût du développement de places en 2010-2011 :

Les crédits 2010-2011 incluent 12,5 M\$ pour le développement de places en 2010-2011.

- c. Indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale) :

Les crédits 2010-2011 n'incluent pas d'augmentation pour la progression dans les échelles salariales (avancements d'échelon).

- d. Équité salariale :

Les crédits 2010-2011 incluent une augmentation de 15,0 M\$ pour les ajustements liés à la démarche d'équité salariale dans les CPE.

- e. Hausse de la subvention aux CPE pour l'augmentation des coûts de système :

L'augmentation des coûts de système correspond au coût des ajustements liés à la démarche d'équité salariale.

SOURCE : Direction du financement et des immobilisations des services de garde,
16 avril 2010.

VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP10

Pour l'année 2009-2010 – Pour les bureaux coordonnateurs :

- a. coût de l'annualisation et de la reconduction des places créées en 2009-2010;
- b. coût du développement de places en 2010-2011;
- c. indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale);
- d. équité salariale;
- e. hausse de la subvention aux BC pour l'augmentation des coûts de système.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

- a. Coût de l'annualisation et de la reconduction des places créées en 2009-2010 :

La création de places en milieu familial ayant été peu importante en 2009-2010, il n'en découle aucun coût significatif lié à l'annualisation du développement en 2010-2011.

- b. Coût du développement de places en 2010-2011 : 0,15 M\$

- c. Indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale) :

Dès leur création le 1^{er} juin 2006, le budget de fonctionnement des BC a été établi en utilisant l'échelon maximum des échelles salariales de chacune des catégories d'emploi. Conséquemment, les BC disposent d'une marge de manœuvre puisque tous leurs employés ne sont pas au maximum des échelles.

- d. Équité salariale :

Les crédits 2010-2011 incluent 1 M\$ pour les ajustements liés à la démarche d'équité salariale à l'égard du personnel des BC.

- e. Hausse de la subvention aux BC pour l'augmentation des coûts de système :

L'augmentation des coûts de système correspond au coût des ajustements liés à la démarche d'équité salariale.

SOURCE : Direction du financement et des immobilisations des services de garde,
16 avril 2010

VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP11

Pour l'année 2009-2010 – Pour les garderies :

- a. coût de l'annualisation et de la reconduction des places créées en 2009-2010;
- b. coût du développement de places en 2010-2011;
- c. indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale);
- d. équité salariale;
- e. hausse de la subvention aux garderies privées pour l'augmentation des coûts de système.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

- a. Coût de l'annualisation et de la reconduction des places créées en 2009-2010 :

Les crédits 2010-2011 incluent 32,1 M\$ pour l'annualisation et la reconduction des places créées en 2009-2010.

- b. Coût du développement de places en 2010-2011 :

Les crédits 2010-2011 incluent 1,3 M\$ pour le développement de places en 2010-2011.

- c. Indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale) :

Les crédits 2010-2011 n'incluent pas d'augmentation pour la progression dans les échelles salariales (avancements d'échelon).

- d. Équité salariale :

Les crédits 2010-2011 incluent 6,9 M\$ pour les ajustements liés à la démarche d'équité salariale dans les garderies.

- e. Hausse de la subvention aux garderies privées pour l'augmentation des coûts de système :

L'augmentation des coûts de système correspond au coût des ajustements liés à la démarche d'équité salariale.

SOURCE : Direction du financement et des immobilisations des services de garde,
16 avril 2010

VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP12

Nombre de plaintes et type de plaintes reçues par type de services de garde pour les années 2005-2006 à 2009-2010.

Services de garde éducatifs Plaintes reçues				
Catégories	2009-2010			
	CPE	BC/mf	Gard.	Total
Accessibilité et continuité des services				
Expulsion	22	23	47	92
Liste d'attente	14	4	6	24
Refus d'accès	5	7	7	19
Total catégorie	41	34	60	135
Fonctionnement administratif				
Aspects Financiers	31	23	34	88
Comité de parents	0	0	42	42
Conseil d'administration	31	23	0	54
Fiche d'assiduité et fiche d'inscription	2	5	1	8
Fonctions du BC	0	120	0	120
Permis	3	0	16	19
Programme d'activités	14	9	53	76
Programme Places contribution réduite	22	11	134	167
Régie interne	46	5	67	118
Total catégorie	149	196	347	692
Personne en relation avec un service de garde				
Autre personnel reliée à un service de garde en installation	1	0	4	5
Autre personnel reliée à un service de garde en milieu familial	0	12	0	12
Éducateur	53	0	154	207
Gestionnaire	61	28	127	216
Responsable service de garde en milieu familial	0	73	0	73
Total catégorie	115	113	285	513
Santé et sécurité des enfants				
Accident ou maladie	16	1	25	42
Alimentation	20	7	178	205
Appareils de jeux et cour extérieure	8	2	32	42
Équipement	4	0	29	33
Hygiène	19	7	101	127
Locaux	25	4	65	94
Médicaments	1	0	5	6
Produits d'entretien et produits toxiques	1	1	5	7
Ratios	13	6	131	150
Total catégorie	107	28	571	706
Total des catégories	412	371	1263	2046

Sans permis Plaintes reçues			
	2009-2010		
	Milieu familial	Install.	Total
Sans permis en milieu familial	246	---	246
Sans permis en installation	---	133	133
Sans permis en milieu familial lié à un établissement avec permis	---	0	0
Sans permis en installation liée à un établissement avec permis	0	0	0
Santé et sécurité	112	38	150
Utilisation du mot « garderie »	19	34	53
Comportements inappropriés ou dangereux	8	3	11
Total	385	208	593

SOURCE : Bureau des plaintes, 22 avril 2010

VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 22 avril 2010
Secrétariat général - 22 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP13

Nombre d'infractions et type d'infractions par type de service de garde pour les années 2005-2006 à 2009-2010.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Types de manquements	Nombre de manquements	
	Centre de la petite enfance	Garderie
	2009-2010	2009-2010
Vérification de l'absence d'empêchement du personnel du service de garde	50	88
Cours de premiers soins	52	89
Ratio éducateur/enfants non conforme	2	26
Qualification du personnel	18	79
Aires de jeu intérieures non conformes	35	28
Équipements requis dans une installation incluant des espaces de rangement	91	118
Locaux équipés	102	182
Maintien des locaux propres	225	275
Sécurité des appareils de jeux extérieurs selon cinq éléments de la règle ACNOR	170	85
Mécanismes d'accès pour contrôler l'accès aux locaux où sont gardés les enfants	16	47
Liste des numéros de téléphone	26	89
Affichage du menu hebdomadaire	75	102
Médicaments (autorisation pour administration de médicaments, personne désignée, identification des médicaments et leur entreposage, maintien d'un registre)	421	525
Étiquetage et entreposage sous clé des produits d'entretien et des produits toxiques	244	290
Fiche d'inscription (informations manquantes, conservation ou non remise au parent)	111	129
Fiche d'assiduité (informations manquantes, mise à jour, conservation des documents 3 ans jusqu'à cessation de la prestation)	37	109
Dossier parental conservé à l'établissement non conforme	70	59
Comité de parents absent ou non conforme	S/0	67

SOURCE : Direction de la coordination et du soutien aux opérations, 16 avril 2010

VALIDATION : Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 22 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP14

Le nombre de centres de la petite enfance en déficit d'opération en 2008-2009, 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011 triées par région.

Exposé et statistiques

Le tableau suivant présente le nombre de CPE déficitaires selon la région pour l'année 2008-2009. Les données pour 2009-2010 seront disponibles à partir de janvier 2011 et celles de 2010-2011 à partir de janvier 2012.

CPE ayant terminé l'année financière 2008-2009 avec un déficit d'opération		
Région administrative		2008-2009
01	Bas-Saint-Laurent	7
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	8
03	Capitale Nationale	25
04	Mauricie	12
05	Estrie	9
06	Montréal	86
07	Outaouais	13
08	Abitibi-Témiscamingue	8
09	Côte-Nord	7
10	Nord-du-Québec	1
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4
12	Chaudière-Appalaches	12
13	Laval	9
14	Lanaudière	14
15	Laurentides	13
16	Montérégie	31
17	Centre-du-Québec	8
Ensemble du Québec		267

Source : Données de janvier 2010, 947 rapports financiers annuels des CPE traités.

SOURCE : Direction du financement et des immobilisations des services de garde,
16 avril 2010

VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP15

Le nombre de bureaux coordonnateurs en déficit d'opération en 2008-2009, 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011 triées par région.

Exposé et statistiques

Le tableau suivant présente le nombre de BC déficitaires selon la région pour l'année 2008-2009. Les données pour 2009-2010 seront disponibles à partir de janvier 2011 et celles de 2010-2011 à partir de janvier 2012.

BC ayant terminé l'année financière 2008-2009 avec un déficit d'opération		
Région administrative		2008-2009
01	Bas-Saint-Laurent	1
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	0
03	Capitale Nationale	2
04	Mauricie	1
05	Estrie	1
06	Montréal	4
07	Outaouais	0
08	Abitibi-Témiscamingue	2
09	Côte-Nord	3
10	Nord-du-Québec	1
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0
12	Chaudière-Appalaches	1
13	Laval	1
14	Lanaudière	0
15	Laurentides	2
16	Montérégie	2
17	Centre-du-Québec	2
Ensemble du Québec		23

Source : Données de janvier 2010, 162 rapports financiers annuels des BC traités.

SOURCE : Direction du financement et des immobilisations des services de garde,
16 avril 2010

VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP16

Nombre de places créées par année par type de services de garde (CPE, garderie privée subventionnée, milieu familial) depuis 2003-2004

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Année	CPE Installation	Garderie subventionnée	Milieu familial	TOTAL
2009-2010	1 683	2 488	25	4 196

SOURCE : Direction de la coordination et du soutien aux opérations, 15 avril 2010

VALIDATION : Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 22 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP17

Le nombre d'ETC (équivalent temps complet) en centre de la petite enfance pour chacune des années financières suivantes : 2008-2009, les prévisions pour 2009-2010 et 2010-2011, pour chacun des emplois suivants (CPE et Bureaux coordonnateurs) :

- a. Personnel éducateur qualifié;
- b. Personnel éducateur non qualifié;
- c. Adjointe administrative;
- d. Commis comptable ou secrétaire comptable;
- e. Secrétaire-réceptionniste;
- f. Responsable de l'alimentation ou cuisinière;
- g. Préposée;
- h. Agente-conseil en soutien pédagogique et technique;
- i. Gestionnaire;
- j. Aide-éducatrice;
- k. Agente de conformité.

Exposé et statistiques

En 2008-2009, il y avait, dans les centres de la petite enfance et les bureaux coordonnateurs, 22 373 équivalents à temps plein¹.

L'estimation des ETC en 2009-2010 et 2010-2011 est calculée en fonction du développement autorisé des places à contribution réduite.

ETC par catégorie d'emploi	2008-2009	2009-2010 (estimation)	2010-2011 (estimation)
Éducatrice qualifiée	13 112	13 338	13 338
Éducatrice non qualifiée	3 898	3 965	3 965
Adjointe administrative	321	326	326
Commis comptable ou secrétaire comptable	355	359	359
Secrétaire-réceptionniste	168	170	170
Responsable de l'alimentation ou cuisinière	1 254	1 276	1 276
Préposée	468	476	476
Agente-conseil en soutien pédagogique et technique	612	617	617
Gestionnaire	1 670	1 695	1 695
Aide-éducatrice	285	290	290
Agente de conformité	230	230	230
TOTAL	22 373	22 742	22 742

Source : Rapports financiers 2008-2009

Note : 1 ETC = 1 664 heures / année pour les éducatrices et 1 825 heures / année pour les autres personnels

SOURCE : Direction des politiques administratives et de main-d'œuvre, 15 avril 2010

VALIDATION : Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP18

Le salaire moyen versé en centre de la petite enfance et en bureau coordonnateur pour chacun des emplois suivants, pour l'année financière 2008-2009 ainsi que les prévisions pour 2009-2010 et 2010-2011 :

- a) Personnel éducateur qualifié;
- b) Personnel éducateur non qualifié;
- c) Adjointe administrative;
- d) Commis comptable ou secrétaire-comptable;
- e) Secrétaire-réceptionniste;
- f) Responsable de l'alimentation ou cuisinière;
- g) Préposée;
- h) Agente-conseil en soutien pédagogique et technique;
- i) Gestionnaire;
- j) Aide-éducatrice;
- k) Agente de conformité.

Salaire moyen annuel par catégories	2008-2009	2009-2010	2010-2011
		(estimation)	(estimation)
	\$	\$	\$
Personnel éducateur qualifié	30 819	32 517	33 577
Personnel éducateur non qualifié	25 468	27 159	28 384
Adjointe administrative	37 398	38 763	39 352
Commis comptable ou secrétaire-comptable	30 397	31 409	31 773
Secrétaire-réceptionniste	26 846	28 073	28 688
Responsable de l'alimentation ou cuisinière	29 866	31 174	31 704
Préposée	23 479	23 967	23 986
Agente-conseil en soutien pédagogique et technique	37 617	39 464	40 518
Gestionnaire	60 697	63 429	66 283
Aide-éducatrice	25 080	26 419	27 217
Agente de conformité	33 813	35 504	36 502

Source : Rapports financiers 2008-2009

SOURCE : Direction des politiques administratives et de main-d'œuvre, 15 avril 2010

VALIDATION : Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP19

Le nombre d'ETC (équivalent temps complet) en garderie pour chacune des années financières suivantes : 2008-2009 et prévisions pour 2009-2010 et 2010-2011 pour chacun des postes suivants dans les garderies :

- a. Personnel éducateur qualifié;
- b. Personnel éducateur non qualifié;
- c. Adjointe administrative;
- d. Commis comptable ou secrétaire comptable;
- e. Secrétaire-réceptionniste;
- f. Responsable de l'alimentation ou cuisinière;
- g. Préposée;
- h. Agente-conseil en soutien pédagogique et technique;
- i. Gestionnaire;
- j. Aide-éducatrice.

Exposé et statistiques

Il y avait dans les garderies subventionnées, en 2008-2009, 6 059 emplois d'éducatrices en équivalents temps plein¹.

L'augmentation des ETC est calculée en fonction du développement autorisé de places à contribution réduite.

	2008-2009	2009-2010 (estimation)	2010-2011 (estimation)
	ETC	ETC	ETC
Éducatrice qualifiée	3 748	4 091	4 091
Éducatrice non qualifiée	2 311	2 522	2 522
TOTAL	6 059	6 613	6 613

Source : Rapports financiers 2008-2009

Les données pour les autres catégories d'emplois ne sont pas disponibles. Seul le personnel éducateur est comptabilisé dans les rapports financiers des garderies subventionnées.

Note : 1 ETC = 1 664 heures / année pour les éducatrices

SOURCE : Direction des politiques administratives et de main-d'œuvre,
15 avril 2010

VALIDATION : Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP20

Le salaire moyen versé en garderie pour chacun de ces emplois suivants et pour l'année financière 2008-2009 ainsi que les prévisions pour 2009-2010 et 2010-2011 :

- a. Personnel éducateur qualifié;
- b. Personnel éducateur non qualifié;
- c. Adjointe administrative;
- d. Commis comptable ou secrétaire comptable;
- e. Secrétaire-réceptionniste;
- f. Responsable de l'alimentation ou cuisinière;
- g. Préposée;
- h. Agente-conseil en soutien pédagogique et technique;
- i. Gestionnaire;
- j. Aide-éducatrice.

	2008-2009	2009-2010 (estimation)	2010-2011 (estimation)
Salaire annuel moyen			
	\$	\$	\$
Éducatrice qualifiée	27 881	29 861	31 345
Éducatrice non qualifiée	22 206	23 792	24 965
MOYENNE	25 717	27 546	28 912

Le salaire moyen versé est calculé en divisant la rémunération inscrite au rapport financier par le nombre d'effectifs « équivalents temps complet » (ETC)¹.

Les données pour les autres catégories d'emplois ne sont pas disponibles. Seul le personnel éducateur est inscrit aux rapports financiers des garderies subventionnées.

Note : 1 ETC = 1 664 heures / année pour les éducatrices

SOURCE : Direction des politiques administratives et de main-d'œuvre,
15 avril 2010

VALIDATION : Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP21

Bilan et coûts de l'application de la loi 124. Tous documents, notes, états de situation, rapports concernant l'application de la loi.

Exposé et statistiques

L'entrée en vigueur de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance a notamment donné lieu à la création des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial (BC).

La rationalisation qui a résulté du regroupement des places en milieu familial parmi 165 BC plutôt que parmi 894 CPE a généré une économie récurrente de l'ordre de 50 M\$.

La restructuration de la coordination de la garde en milieu familial a permis aux responsables d'un service de garde en milieu familial (RSG) une plus grande place dans la gestion de ces organisations en leur accordant au moins une place au sein du conseil d'administration et en soutenant la création, au sein de chaque bureau coordonnateur, d'un comité consultatif de RSG qui est consulté sur les aspects qui touchent la gestion des services de garde en milieu familial.

SOURCE : Direction de la coordination et du soutien aux opérations, 15 avril 2010
VALIDATION : Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP 22

Le nombre de CPE, BC et garderies ayant enregistré un déficit d'opération en 2008-2009, au niveau national et par région, ainsi que pour les années 2006-2007 et 2007-2008. Nous désirons aussi obtenir le déficit moyen par entité.

Exposé et statistiques

Nombre de CPE en déficit d'opération et déficit moyen en 2008-2009

Région administrative		2008-2009	
		Nombre	Déficit moyen
01	Bas-Saint-Laurent	7	33 267 \$
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	8	23 907 \$
03	Capitale Nationale	25	23 678 \$
04	Mauricie	12	23 503 \$
05	Estrie	9	15 333 \$
06	Montréal	86	26 451 \$
07	Outaouais	13	30 403 \$
08	Abitibi - Témiscamingue	8	34 762 \$
09	Côte-Nord	7	31 520 \$
10	Nord-du-Québec	1	20 255 \$
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	4	15 973 \$
12	Chaudière-Appalaches	12	19 374 \$
13	Laval	9	24 817 \$
14	Lanaudière	14	29 877 \$
15	Laurentides	13	21 962 \$
16	Montérégie	31	27 596 \$
17	Centre-du-Québec	8	8 275 \$
Ensemble du Québec		267	25 357 \$

Source : Données de janvier 2010, 947 rapports financiers annuels des CPE traités.

Nombre de BC en déficit d'opération et déficit moyen en 2008-2009

Région administrative		2008-2009	
		Nombre	Déficit moyen
01	Bas-Saint-Laurent	1	4 529 \$
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	-	- \$
03	Capitale Nationale	2	9 485 \$
04	Mauricie	1	2 910 \$
05	Estrie	1	690 \$
06	Montréal	4	26 088 \$
07	Outaouais	-	- \$
08	Abitibi - Témiscamingue	2	148 662 \$
09	Côte-Nord	3	24 278 \$
10	Nord-du-Québec	1	245 \$
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	-	- \$
12	Chaudière-Appalaches	1	10 622 \$
13	Laval	1	11 789 \$
14	Lanaudière	-	- \$
15	Laurentides	2	10 795 \$
16	Montérégie	2	12 678 \$
17	Centre-du-Québec	2	7 734 \$
Ensemble du Québec		23	25 508 \$

Source : Données de janvier 2010, 162 rapports financiers annuels des BC traités.

Nombre de garderies en déficit d'opération et déficit moyen en 2008-2009

Région administrative		2008-2009	
		Nombre	Déficit moyen
01	Bas-Saint-Laurent	-	- \$
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	-	- \$
03	Capitale Nationale	-	- \$
04	Mauricie	-	- \$
05	Estrie	-	- \$
06	Montréal	23	39 304 \$
07	Outaouais	3	28 119 \$
08	Abitibi - Témiscamingue	-	- \$
09	Côte-Nord	-	- \$
10	Nord-du-Québec	-	- \$
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	-	- \$
12	Chaudière-Appalaches	-	- \$
13	Laval	3	32 732 \$
14	Lanaudière	2	2 692 \$
15	Laurentides	4	11 347 \$
16	Montérégie	13	33 648 \$
17	Centre-du-Québec	2	21 526 \$
Ensemble du Québec		50	32 356 \$

Source : Données de janvier 2010, 575 rapports financiers annuels des garderies traités.

SOURCE : Direction du financement et des immobilisations des services de garde,
16 avril 2010

VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 23 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP23

Le nombre de CPE, BC et garderies ayant enregistré un surplus d'opération en 2008-2009, au niveau national et par région, ainsi que pour les années 2006-2007 et 2007-2008. Nous désirons aussi obtenir le surplus moyen par entité.

Exposé et statistiques

Nombre de CPE en surplus d'opération et surplus moyen en 2008-2009

Région administrative		2008-2009	
		Nombre	Surplus moyen
01	Bas-Saint-Laurent	14	37 192 \$
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	24	44 042 \$
03	Capitale Nationale	71	35 923 \$
04	Mauricie	19	29 737 \$
05	Estrie	41	32 548 \$
06	Montréal	177	44 958 \$
07	Outaouais	38	52 136 \$
08	Abitibi - Témiscamingue	14	66 602 \$
09	Côte-Nord	12	51 170 \$
10	Nord-du-Québec	7	96 968 \$
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	6	33 761 \$
12	Chaudière-Appalaches	35	39 013 \$
13	Laval	30	37 925 \$
14	Lanaudière	25	59 573 \$
15	Laurentides	40	44 969 \$
16	Montérégie	111	62 377 \$
17	Centre-du-Québec	16	49 245 \$
Ensemble du Québec		680	46 908 \$

Source : Données de janvier 2010, 947 rapports financiers annuels des CPE traités.

Nombre de BC en surplus d'opération et surplus moyen en 2008-2009

Région administrative		2008-2009	
		Nombre	Surplus moyen
01	Bas-Saint-Laurent	7	42 845 \$
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	7	30 632 \$
03	Capitale Nationale	11	36 676 \$
04	Mauricie	6	23 017 \$
05	Estrie	8	15 066 \$
06	Montréal	16	61 380 \$
07	Outaouais	9	28 599 \$
08	Abitibi - Témiscamingue	4	18 234 \$
09	Côte-Nord	3	18 416 \$
10	Nord-du-Québec	2	23 115 \$
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	6	12 599 \$
12	Chaudière-Appalaches	11	33 058 \$
13	Laval	5	36 368 \$
14	Lanaudière	9	52 267 \$
15	Laurentides	8	46 534 \$
16	Montérégie	24	47 649 \$
17	Centre-du-Québec	3	50 286 \$
Ensemble du Québec		139	38 478 \$

Source : Données de janvier 2010, 162 rapports financiers annuels des BC traités.

Nombre de garderies en surplus d'opération et surplus moyen en 2008-2009

Région administrative		2008-2009	
		Nombre	Surplus moyen
01	Bas-Saint-Laurent	1	554 \$
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	8	61 222 \$
03	Capitale Nationale	47	83 234 \$
04	Mauricie	3	180 074 \$
05	Estrie	5	92 965 \$
06	Montréal	236	103 747 \$
07	Outaouais	14	65 877 \$
08	Abitibi - Témiscamingue	1	85 519 \$
09	Côte-Nord	-	- \$
10	Nord-du-Québec	1	3 287 \$
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	1	42 754 \$
12	Chaudière-Appalaches	15	63 717 \$
13	Laval	46	83 289 \$
14	Lanaudière	30	85 552 \$
15	Laurentides	25	86 394 \$
16	Montérégie	85	98 932 \$
17	Centre-du-Québec	7	63 065 \$
Ensemble du Québec		525	93 923 \$

Source : Données de janvier 2010, 575 rapports financiers annuels des garderies traités.

SOURCE : Direction du financement et des immobilisations des services de garde,
16 avril 2010

VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 22 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP24

Les actifs nets affectés et non affectés (CPE et BC) et les BNR (garderie) moyens en 2008-2009, au niveau national et par région, ainsi que pour les années 2006-2007 et 2007-2008.

Les actifs nets affectés et non affectés moyens des CPE en 2008-2009 ventilé par région

Région administrative		2008-2009
01	Bas-Saint-Laurent	116 952 \$
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	223 588 \$
03	Capitale Nationale	192 991 \$
04	Mauricie	129 278 \$
05	Estrie	155 357 \$
06	Montréal	212 845 \$
07	Outaouais	236 377 \$
08	Abitibi - Témiscamingue	126 953 \$
09	Côte-Nord	147 007 \$
10	Nord-du-Québec	295 361 \$
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	140 308 \$
12	Chaudière-Appalaches	153 883 \$
13	Laval	196 254 \$
14	Lanaudière	283 940 \$
15	Laurentides	205 670 \$
16	Montérégie	273 952 \$
17	Centre-du-Québec	253 653 \$
Ensemble du Québec		210 294 \$

Source : Données de janvier 2010, 947 rapports financiers annuels des CPE traités.

Les actifs nets affectés et non affectés moyens des BC en 2008-2009 ventilé par région

Région administrative		2008-2009
01	Bas-Saint-Laurent	95 694 \$
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	81 810 \$
03	Capitale Nationale	112 686 \$
04	Mauricie	61 022 \$
05	Estrie	40 795 \$
06	Montréal	162 809 \$
07	Outaouais	92 298 \$
08	Abitibi - Témiscamingue	39 750 \$
09	Côte-Nord	24 882 \$
10	Nord-du-Québec	42 677 \$
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	66 725 \$
12	Chaudière-Appalaches	73 999 \$
13	Laval	127 898 \$
14	Lanaudière	177 752 \$
15	Laurentides	132 195 \$
16	Montérégie	131 866 \$
17	Centre-du-Québec	72 636 \$
Ensemble du Québec		104 749 \$

Source : Données de janvier 2010, 162 rapports financiers annuels des BC traités.

Les bénéfices nets non répartis moyens des garderies en 2008-2009 ventilé par région

Région administrative		2008-2009
01	Bas-Saint-Laurent	- \$
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	2 571 \$
03	Capitale Nationale	126 469 \$
04	Mauricie	236 110 \$
05	Estrie	72 145 \$
06	Montréal	191 882 \$
07	Outaouais	14 990 \$
08	Abitibi - Témiscamingue	345 877 \$
09	Côte-Nord	- \$
10	Nord-du-Québec	- \$
11	Gaspésie - Iles-de-la-Madeleine	24 420 \$
12	Chaudière-Appalaches	139 472 \$
13	Laval	296 159 \$
14	Lanaudière	174 535 \$
15	Laurentides	59 335 \$
16	Montérégie	165 669 \$
17	Centre-du-Québec	122 698 \$
Ensemble du Québec		171 488 \$

Source : Données de janvier 2010, 575 rapports financiers annuels des garderies traités.

SOURCE : Direction du financement et des immobilisations des services de garde, 16 avril 2010
VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
 Secrétariat général - 23 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP25

Nombre d'enfants handicapés intégrés dans les services de garde, par type de service, en 2008-2009 et 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011 ventilées par région.

Exposé et statistiques

Le tableau suivant présente le nombre d'enfants handicapés intégrés par type de service de garde en 2008-2009. Il s'agit d'enfants de 0 à 59 mois et de 60 mois et plus. Les données pour 2009-2010 seront disponibles à partir de janvier 2011 et celles de 2010-2011 seront disponibles à partir de janvier 2012.

Nombre d'enfants handicapés intégrés dans les services de garde en 2008-2009					
	Région administrative	CPE	GARDERIE	MILIEU FAMILIAL	TOTAL
1	Bas-Saint-Laurent	58	0	38	96
2	Saguenay-Lac-Saint-Jean	72	5	45	122
3	Capitale-Nationale	350	47	87	484
4	Mauricie	57	3	33	93
5	Estrie	127	7	50	184
6	Montréal	707	259	188	1 154
7	Outaouais	72	24	28	124
8	Abitibi-Témiscamingue	25	0	10	35
9	Côte-Nord	18	0	8	26
10	Nord-du-Québec	17	1	0	18
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	16	0	15	31
12	Chaudière-Appalaches	139	13	50	202
13	Laval	122	44	66	232
14	Lanaudière	178	61	49	288
15	Laurentides	176	30	89	295
16	Montérégie	597	127	204	928
17	Centre-du-Québec	63	11	18	92
	Ensemble du Québec	2 794	632	978	4 404

Source : Rapports financiers 2008-2009

SOURCE : Direction du financement et des immobilisations des services de garde, 16 avril 2010
VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP26

Nombre de poupons dans les services de garde, par type de service, en 2008-2009, 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011 ventilées par région.

Exposé et statistiques

Le tableau suivant présente le nombre de poupons accueillis dans les services de garde en 2008-2009. Les données pour 2009-2010 seront disponibles à partir de janvier 2011 et celles de 2010-2011 à partir de janvier 2012.

Nombre de poupons accueillis dans les services de garde en 2008-2009					
	Région administrative	CPE	MILIEU FAMILIAL	GARDERIE	TOTAL
1	Bas-Saint-Laurent	211	567	-	778
2	Saguenay-Lac-Saint-Jean	339	762	93	1 194
3	Capitale-Nationale	793	1 494	256	2 543
4	Mauricie	331	626	33	990
5	Estrie	479	975	21	1 475
6	Montréal	2 276	3 135	1 232	6 643
7	Outaouais	609	962	127	1 698
8	Abitibi-Témiscamingue	269	458	10	737
9	Côte-Nord	142	230	-	372
10	Nord-du-Québec	180	30	7	217
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	91	259	4	354
12	Chaudière-Appalaches	577	1 174	111	1 862
13	Laval	365	1 024	276	1 665
14	Lanaudière	437	1 066	192	1 695
15	Laurentides	575	1 275	179	2 029
16	Montérégie	1 867	3 198	563	5 628
17	Centre-du-Québec	284	618	72	974
	Ensemble du Québec	9 825	17 853	3 176	30 854

Source : Rapports financiers 2008-2009

SOURCE : Direction du financement et des immobilisations des services de garde, 16 avril 2010

VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP27

Nombre de places à temps partiel dans les services de garde, par type de service, en 2008-2009, 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011 ventilées par région.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les places subventionnées des services de garde ne sont pas dédiées a priori à la garde à temps partiel ou à la garde à temps plein. Ce sont les besoins de la clientèle qui font que les places sont utilisées à temps plein ou à temps partiel. Le Ministère ne fait donc pas de prévisions quant à l'utilisation des places par des enfants qui fréquentent les services de garde à temps partiel ou à temps complet.

L'information disponible au Ministère est celle fournie par les CPE, les BC et les garderies subventionnées dans leur Rapport financier annuel (RFA), plus précisément dans *l'État de l'occupation et des présences réelles des enfants PCR de 59 mois ou moins accueillis à temps partiel*.

Selon l'information déclarée dans les RFA 2008-2009, 1 105 services de garde ont accueilli des enfants de 0 à 59 mois à temps partiel qui ont utilisé 2 555 201 jours d'occupation.

	Nombre de services de garde	Total des jours d'occupation
CPE	840	1 131 857
BC	138	1 315 573
GARDERIE	127	107 771
TOTAL	1 105	2 555 201

Source : Rapports financiers 2008-2009

Sachant qu'une place à temps complet représente 261 jours d'occupation, les enfants accueillis à temps partiel ont occupé l'équivalent de 9 790 places en 2008-2009.

SOURCE : Direction du financement et des immobilisations des services de garde,
16 avril 2010

VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP28

Nombre de places en milieu de travail et d'études en 2008-2009, 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011 ventilées par région

Nombre de places et d'installations en milieu de travail ou d'études selon la région pour 2008-2009

Régions	Nombre d'installations	Nombre de places
Bas-Saint-Laurent	3	220
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2	81
Capitale-Nationale	26	1 471
Mauricie	6	359
Estrie	5	292
Montréal	77	4 498
Outaouais	9	516
Abitibi-Témiscamingue	1	80
Côte-Nord	2	127
Nord-du-Québec	0	0
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	0	0
Chaudière-Appalaches	8	424
Laval	10	602
Lanaudière	5	279
Laurentides	3	202
Montérégie	26	1 569
Centre-du-Québec	2	108
Total	185	10 828

Source : Rapports d'activités 2008-2009.

Ces données proviennent des rapports d'activités des services de garde, qui ont jusqu'au 30 juin pour les produire. Les données pour l'exercice financier 2009-2010, une fois traitées, seront disponibles au printemps 2011. Le Ministère ne fait pas de prévisions relatives à cette caractéristique.

SOURCE : Direction de la coordination et du soutien aux opérations
16 avril 2010

VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 19 avril 2010
Secrétariat général - 21 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP29

Tous documents, notes, rapports, états de situation sur les besoins en matière de service de garde des familles immigrantes et les coûts liés à ces études.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Aucun document n'a été produit par le ministère de la Famille et des Aînés sur ces questions.

SOURCE : Direction de la coordination et du soutien aux opérations, 15 avril 2010
VALIDATION : Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP30

Estimation des besoins à combler, en matière de places par région, pour les enfants de 0 à 4 ans, au 31 mars 2010 et prévisions pour 2010-2011.

Modèle d'estimation des besoins de places en services de garde

Les besoins à combler, en matière de places par région pour les enfants de 0 à 4 ans, sont établis à l'aide d'un modèle d'estimation des besoins en matière de services de garde qui comporte cinq variables :

- le nombre d'enfants de 0 à 4 ans;
- le taux global d'activité des parents;
- les préférences des parents en matière de services de garde;
- l'augmentation potentielle de la clientèle des services de garde;
- l'équivalence en places à temps complet.

La variable 1 - le nombre d'enfants de 0 à 4 ans

Les perspectives démographiques du Québec illustrent que le nombre d'enfants âgés de 0 à 4 ans augmentera constamment entre 2008 et 2011, passant de 375 773 à 376 510 enfants. Les données de population utilisées pour l'estimation des besoins sont tirées du *Recensement 2006, Statistique Canada* et des perspectives démographiques établies par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), mars 2010.

La variable 2 - le taux global d'activité des parents

Le taux global d'activité de la mère ou du parent seul augmente selon l'âge de l'enfant. Ainsi, le taux global d'activité du parent est de 64 % lorsque l'enfant a moins de un an alors qu'il atteint 74,6 % dans le cas du parent d'un enfant âgé entre 3 et 4 ans. Les données proviennent d'une compilation spéciale, effectuée par Statistique Canada, des données du *Recensement 2006* et de l'*Enquête sur la population active (EPA)*, Statistique Canada, ISQ, avril 2009.

La variable 3 - les préférences des parents en matière de services de garde

L'Enquête sur les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde réalisée en 2004 par l'ISQ démontre que la préférence des parents pour la garde régulière en CPE ou garderie augmente avec l'âge de leur enfant, passant ainsi de 17,8 % lorsque ce dernier a moins de un an à 58,3 % s'il est âgé de 4 ans. La mise à jour de ces données sera réalisée à l'automne 2010 lorsque les résultats de l'Enquête 2009 menée par l'ISQ seront disponibles.

Les variables 4 et 5 - l'augmentation potentielle de la clientèle des services de garde et l'équivalence en places à temps complet

L'impact de la politique familiale sur le comportement des parents en matière de services de garde et la proportion observée pour des motifs autres que le travail et les études sera mesuré par les résultats de l'*Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde*, ISQ, document à paraître. De même, les données du Rapport d'activités des services de garde, 2008-2009 seront utilisées pour calculer le facteur d'équivalence à temps complet pour tenir compte des pratiques actuelles en matière de fréquentation à temps partiel.

SOURCE : Direction de la coordination et du soutien aux opérations
13 avril 2010

VALIDATION : Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 22 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP31

Nombre de ménages qui ont bénéficié du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde, par âge des enfants, et ventilés selon le type de services de garde (camp de jour, garderie) incluant le montant moyen remboursé par réclamation d'impôt et le coût total de cette mesure fiscale, pour les années d'imposition 2008-2009, 2009-2010 et les prévisions pour 2010-2011.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le ministère des Finances du Québec (MFQ), en collaboration avec Revenu Québec, a publié en décembre 2009 le coût de l'ensemble des dépenses fiscales, édition 2009. Celle-ci constitue la dernière version et elle est disponible sur le site Internet du MFQ à l'adresse suivante :

http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/autres/fr/AUTFR_DepensesFiscales2009.pdf

SOURCE : Ministère du Revenu
VALIDATION: Secrétariat général - 20 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP32

Coût de la mesure relativement à la mensualisation du crédit d'impôt pour frais de garde

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les coûts associés à cette mesure seront intégrés aux coûts relatifs aux coûts des modifications des systèmes informatiques du ministère du Revenu (MRQ) qui découlent de l'adoption du Discours sur le budget.

SOURCE : Bureau de la sous-ministre adjointe aux politiques
VALIDATION: Secrétariat général - 20 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP33

État de situation au sujet du développement d'une politique familiale municipale au sein des municipalités pour 2009-2010.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Dans le cadre du programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche Municipalité amie des aînés, le Ministère, en 2009-2010, a soutenu le financement, pour la première fois, de 71 municipalités et de 2 MRC pour l'élaboration, la mise à jour ou la mise en œuvre d'une politique familiale municipale.

Au 31 mars 2010, 543 municipalités ont été rejointes par le programme, soit plus de 81 % de la population du Québec.

SOURCE : Direction de la coordination et du soutien aux opérations, 16 avril 2010
VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 20 avril 2010
Secrétariat général - 21 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP34

Table Québec – municipalités relatif à la politique familiale

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Il n'y a pas eu de rencontre de la Table Québec-municipalités (TQM) relative à la politique familiale.

SOURCE : Direction du développement des programmes et de l'action
intersectorielle

VALIDATION: Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP35

Pour 2009-2010, liste et contenu des ententes spécifiques conclues sur les éléments spécifiques de la politique familiale par région ainsi que les budgets et préciser les régions qui n'ont pas d'entente spécifique.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Aucune entente spécifique n'a été conclue par le ministère de la Famille et des Aînés sur cette question.

SOURCE : Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 19 avril 2010
VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 19 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP36

Copie de tous les documents, notes, rapports, états de situation, procès-verbaux, partie accessible du mémoire du Conseil des ministres et liste des travaux menant à la mise en œuvre d'une politique de conciliation travail-famille.

Les documents suivants sont disponibles sur demande ou sur le site Internet du Ministère :

- Document de consultation Vers une politique gouvernementale sur la conciliation famille-travail (2004).

Disponible à l'adresse suivante :

<http://www.mfa.gouv.qc.ca/ministere/formulaires-et-publications/index.asp?categorie=1202103#liste>

- Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes *Pour que l'égalité de droit devienne l'égalité de fait* (rendue publique en décembre 2006).

Disponible à l'adresse suivante :

http://www.mfa.gouv.qc.ca/publications/pdf/CF_egalite_politique.pdf

- Plan d'action gouvernemental 2007-2010 *Pour que l'égalité de droit devienne l'égalité de fait* (rendu public en décembre 2006).

Disponible à l'adresse suivante :

http://www.mfa.gouv.qc.ca/publications/pdf/CF_egalite_planaction07-10.pdf

SOURCE : Direction de la recherche et du développement des politiques
VALIDATION: Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP37

Évolution du nombre de places en garderies non conventionnées depuis 2002-2003.

Exposé et statistiques

Année	Nombre de garderies non subventionnées	Nombre de places en garderies non subventionnées
2009-2010	227	11 173

SOURCE : Direction de la coordination et du soutien aux opérations, 13 avril 2010
VALIDATION : Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 22 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP 38

État de situation sur le financement global des immobilisations.

Résumé du Programme

Le programme de financement des infrastructures des CPE (PFI) fournit aux CPE les ressources nécessaires pour réaliser des projets d'immobilisation nécessitant un apport financier important tout en facilitant l'accès à du financement à des conditions avantageuses. Mis sur pied en 2002-2003 sous le nom de programme de financement global des immobilisations (PFGI), ce programme a changé de nom à partir de l'exercice financier 2008-2009.

Le remboursement de l'emprunt, capital et intérêts, est couvert par la Subvention pour le financement des infrastructures. Le CPE obtient son financement sous la forme d'un prêt intérimaire à décaissements progressifs qui est converti en prêt à terme lorsque le projet est complété. Le CPE désirent participer au programme doit signer une entente avec le Ministère déterminant les obligations réciproques de chacune des parties.

Historique

Le PFI a été mis sur pied durant l'année financière 2002-2003. Dans un premier temps, le financement intérimaire a été fourni par la Corporation d'hébergement du Québec (CHQ). À la suite d'un appel d'offres, le Ministère a conclu, le 21 décembre 2004, une entente avec la Banque Nationale du Canada pour un financement total de 240 M\$. Le Ministère a renégocié cette entente pour augmenter le volume de financement à 315 M\$ pour permettre notamment de financer les changements d'emplacement de CPE ou les travaux majeurs urgents et nécessaires. Le 1^{er} décembre 2005, le Ministère a débuté les remboursements pour les projets financés dans le cadre du PFI.

Le 20 juin 2009, à la suite d'un appel d'offres, le Ministère a conclu une entente avec la Fédération des caisses Desjardins du Québec pour un financement de 185 M\$ pour la construction et l'agrandissement d'installations en CPE dans le cadre de l'attribution de 18 000 places autorisées en août 2008.

Nombre de projets financés et niveau des prêts

Au 31 mars 2010, 323 projets totalisant un investissement de 252,9 M\$ étaient complétés.

À cette même date, 195 projets étaient en cours de réalisation pour une valeur totale autorisée de 139,4 M\$, dont 51 M\$ avaient été décaissés par l'institution financière autorisée.

SOURCE : Direction du financement et des immobilisations des services de garde,
16 avril 2010

VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP39

État d'avancement de l'implantation du programme de mentorat avec l'Association des retraités de l'enseignement du Québec pour la formation en français dans les entreprises.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Cette question s'adresse au volet Aînés du ministère de la Famille et des Aînés. La réponse sera donnée avec les renseignements particuliers de ce volet.

SOURCE : Secrétariat général - 21 avril 2010
VALIDATION : Secrétariat général - 21 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP40

Copie de tous documents, notes, états de situation, rapports concernant le jugement Grenier et les suites à y donner.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les documents relatifs aux suites du jugement Grenier peuvent être consultés dans le site Internet du ministère de la Famille et des Aînés en cliquant à la page d'accueil sur le bouton « informations au sujet de la garde en milieu familial ».

SOURCE : Direction de la coordination et du soutien aux opérations, 15 avril 2010

VALIDATION : Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP41

Copie de tous documents, notes, états de situation, rapports, partie accessible du mémoire au Conseil des ministres, quant à la suite à donner aux rapports des CRÉ sur leur situation régionale dans le cadre du plan d'accessibilité aux services de garde éducatifs.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le Plan régional d'accessibilité pour chacune des régions du Québec relève des conférences régionales des élus (CRÉ). Ce document a été rendu disponible dans le site Internet de chacune des CRÉ en avril 2008.

- Au moment de l'analyse des projets en vue de l'attribution des 18 000 places, le Ministère a mis à la disposition de chaque comité d'analyse la liste des priorités établies par la CRÉ de la région concernée;
- Les priorités régionales se sont donc ajoutées aux priorités ministérielles en matière de développement et ont permis de tenir compte des besoins spécifiques énoncés dans les rapports des CRÉ.

SOURCE : Direction de la coordination et du soutien aux opérations, 15 avril 2010
VALIDATION : Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP42

Répartition, par région, des projets enregistrés en attente (spécifier le nombre de places, par projet), par type de service de garde, au 31 mars 2010 comparativement au 31 mars 2009 et au 31 mars 2008.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Au 31 mars 2010, il n'y a pas de projets enregistrés en attente.

Les promoteurs ayant déposé une demande de places subventionnées, dans le cadre de l'appel de projets du printemps 2008, ont été avisés que leur projet était maintenu dans la banque du ministère de la Famille et des Aînés jusqu'au 31 mars 2010.

SOURCE : Direction de la coordination et du soutien aux opérations – 13 avril 2010
VALIDATION : Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 21 avril 2010
Secrétariat général – 23 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP43

État de situation au sujet du mode de financement des haltes-garderies

Les objectifs poursuivis

Les activités de halte-garderie communautaire offertes par les organismes communautaires constituent une avenue intéressante pour les parents dont les besoins de garde sont ponctuels. Ils fournissent une réponse adaptée aux besoins de garde occasionnelle et temporaire de certaines familles. En effet, ce service permet à des parents, principalement issus de milieu défavorisé, d'obtenir un moment de répit ou de participer à des activités d'intégration sociale et professionnelle.

Les critères de financement

En juin 2009, le Conseil du trésor approuvait le nouveau Programme de soutien financier des haltes-garderies communautaires. Ce programme prévoit que :

- Le soutien financier de chaque organisme est calculé selon son offre de service de halte-garderie communautaire (heures d'ouverture par semaine, nombre de semaines fonctionnelles par année et nombre d'enfants présents dans un même bloc horaire).
- Les organismes financés doivent s'engager à respecter certaines conditions concernant notamment la sécurité des enfants.
- L'utilisation du soutien financier accordé doit respecter les règles de saine gestion des deniers publics. Une reddition de comptes est exigée de l'organisme fiduciaire.

Organismes financés en 2009-2010

- Un total de 254 organismes communautaires qui offrent des activités de halte-garderie ont reçu un soutien financier.
- Un montant de 2 961 961 \$ a été versé à ces organismes.
- Cette somme est répartie à travers les 17 régions administratives du Québec.

SOURCE : Direction du développement des programmes et de l'action intersectorielle
COLLABORATION : Direction de la coordination et du soutien aux opérations
VALIDATION: Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP44

Ventilation, par région, des demandes de permis par des garderies à but lucratif depuis juin 2004 ainsi que le nombre de permis émis, toujours par région, à ce jour, pour ce type de service de garde.

DEMANDES DE PERMIS DES GARDERIES À BUT LUCRATIF

Nombre de demandes reçues et de permis délivrés à des garderies à but lucratif pour 2009-2010

Année	2009-2010	
	Demandes reçues	Permis délivrés
Régions		
Bas-Saint-Laurent	1	0
Saguenay-Lac St-Jean	0	0
Capitale- Nationale	11	8
Mauricie	1	0
Estrie	0	0
Montréal	100	48
Outaouais	6	7
Abitibi-Témiscamingue	0	0
Côte-Nord	0	1
Nord-du-Québec	1	0
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	0	0
Chaudière-Appalaches	4	2
Laval	45	10
Lanaudière	18	5
Laurentides	19	11
Montréal	36	18
Centre-du-Québec	1	2
TOTAL	243	112

Les données sont par année financière

SOURCE : Direction de la coordination et du soutien aux opérations, 16 avril 2010
VALIDATION : Bureau du sous-ministre adjoint.(ASF), 20 avril 2010
Secrétariat général - 22 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP45

Ventilation des sommes accordées au Québec pour l'année 2005-2006 et 2006-2007 à la suite de l'entente sur le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux pour le volet développement de la petite enfance conclue le 11 septembre 2000.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les sommes versées en vertu du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) vont directement au Fonds consolidé du revenu du gouvernement du Québec qui en dispose en fonction des priorités gouvernementales établies.

SOURCE : Direction des affaires canadiennes et internationales
VALIDATION : DGAGRC, BSMA – 19 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP46

Ventilation des sommes accordées au Québec pour l'année 2008-2009 et 2009-2010 à la suite de l'annonce de la mise en place d'un réseau national de services de garde ainsi que leur utilisation.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les informations à ce sujet se retrouvent à la fiche RP45.

SOURCE : Direction des affaires canadiennes et internationales
VALIDATION : DGAGRC, BSMA – 19 avril 2010
Secrétariat général - 20 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP47

Affectation des sommes dégagées à la suite des bonifications de la Prestation fiscale pour enfant du gouvernement du Canada en 2008-2009, 2009-2010 et prévisions pour 2010-2011.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Dès l'instauration du programme d'allocation familiale en 1997, le Québec a utilisé les économies dégagées à la suite des bonifications de la prestation nationale pour enfant (PNE) du gouvernement du Canada pour développer les services de garde à contribution réduite.

Depuis août 2001, le gouvernement du Québec a cessé de réduire les montants des allocations familiales en contrepartie des investissements additionnels du gouvernement fédéral dans la PNE.

Depuis janvier 2005, les familles québécoises reçoivent le crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants. Ce crédit remplace les programmes d'allocation familiale, les crédits d'impôt non remboursables pour les enfants à charge de moins de 18 ans et la réduction d'impôt à l'égard de la famille.

SOURCE : Direction de la recherche et du développement des politiques
VALIDATION : Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP48

Tous les documents, notes, états de situation, rapports, notes au Conseil des ministres au sujet de la surtarification au sein des services de garde.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les données sur les plaintes relatives à la contribution réduite sont disponibles dans le site Internet du ministère de la Famille et des Aînés.

SOURCE : Direction de la coordination et du soutien aux opérations, 16 avril 2010
VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 22 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP49

Copie des tableaux ou grilles qui ont été produits à la suite de l'appel d'offre lancé au printemps 2008. Selon nos informations, ces tableaux seraient disponibles par région administrative et contiendraient notamment les colonnes suivantes : le numéro d'établissement, le nom du projet, la circonscription, le type de service, la municipalité, le nombre de places demandées, les différentes notations attribuées pour la faisabilité et la qualité du projet (Pour terminer, selon nos informations, ces tableaux ne recèlent pas de colonne spécifique indiquant le nom des promoteurs ni autres informations personnelles.)

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, le ministère de la Famille et des Aînés ne peut divulguer ces renseignements.

SOURCE : Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 19 avril 2010
VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 19 avril 2010
Secrétariat général - 21 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP50

Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde

Copie de l'Enquête sur les obligations (sic), les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde qui s'est déroulée du 14 septembre au 20 novembre 2009.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La collecte de données a été réalisée par l'Institut de la statistique du Québec du 14 septembre au 20 novembre 2009.

Le taux de réponse est de 69 %. Au total, 11 169 entrevues ont été complétées.

La validation et l'analyse des données sont en cours. La diffusion du rapport de l'enquête est prévue pour le printemps 2011.

SOURCE : Direction de la recherche et de la statistique
VALIDATION: Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP51

État de situation concernant la surfacturation dans les services de garde éducatif incluant le nombre de plaintes à ce sujet par type de services de garde, par année depuis janvier 2007. Incluant le aussi le nom des garderies visées, les sanctions prises par le ministère, la nature des sanctions imposées et copie des lettres transmises par le ministère aux garderies visées.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les données sur les plaintes relatives à la contribution réduite sont disponibles dans le site Internet du ministère de la Famille et des Aînés.

87 installations ont été visées par une ou des plaintes en 2009-2010

3 installations ont été visées par une sanction en 2009-2010

Suspension des subventions

- Garderie Le Monde des Tout-Petits inc.

Diminution des subventions

- Garderie éducative Fabreville inc.
- Garderie éducative Sainte-Rose inc.

SOURCE : Direction de la coordination et du soutien aux opérations, 19 avril 2010
VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 19 avril 2010
Secrétariat général - 22 avril 2010

PAR HUISSIER

Le jour, mois, année

AVIS DE SUSPENSION DU VERSEMENT D'UNE SUBVENTION

Nom et adresse du service de garde

À l'attention de (nom), président(e)

Numéro de permis:

OBJET : Avis de suspension du versement d'une subvention (MODÈLE)

Madame ou Monsieur

(NOM) (ci-après la garderie) est titulaire d'un permis de garderie délivré en vertu de la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* (L.R.Q., c. S-4.1.1) l'autorisant à tenir une garderie située au (ADRESSE).

Le (DATE), en vertu de l'article 65 de la Loi, je vous ai fait parvenir un avis de non-conformité vous enjoignant de corriger, d'ici le (DATE), les manquements au *Règlement sur la contribution réduite* (L.R.Q., c. S-4.1.1, r.1) en cessant d'exiger des frais supplémentaires autres que ceux prévus à l'article 10 de ce Règlement et en faisant signer des ententes conformes aux dispositions de cet article.

Le (DATE), vous vous êtes formellement engagés à vous conformer en faisant en sorte que :

- DÉCRIRE LES ENGAGEMENTS

Or, nous avons constaté, suite au suivi auprès des plaignants, à l'analyse d'une nouvelle plainte et à la visite d'inspection effectuée à la garderie le (DATE), que vous continuez (DÉCRIRE LES PRATIQUES).

Force est donc de constater que dans les faits, vous ne vous êtes jamais conformés à l'avis de non-conformité du (DATE).

Les paragraphes 3^o et 7^o de l'article 97 de la *Loi sur les services de garde*

éducatifs à l'enfance prévoient ce qui suit :

« 97. Le ministre peut annuler ou diminuer la subvention consentie ou suspendre, en tout ou en partie, son versement si son bénéficiaire :

3° refuse ou néglige de se conformer aux dispositions des articles 57 à 65;

7° contrevient aux dispositions de l'article 86. »

Pour ces motifs, conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de l'article 97 de la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance*, je vous avise que la ministre de la Famille a décidé de suspendre le versement de la subvention annuelle accordée à la garderie à partir du (DATE), et ce, sans préjudice à son droit d'entreprendre les procédures de diminution, d'annulation de la subvention ou de suspension et de révocation de votre permis.

Cette suspension pourra être levée lorsque vous vous conformerez à la Loi et au *Règlement sur la contribution réduite* et que vous cesserez définitivement d'exiger des frais supplémentaires autres que ceux prévus à l'article 10 de ce règlement et lorsque vous aurez fait signer des ententes véritablement conformes aux dispositions de cet article.

Pour toute information concernant cet avis, veuillez communiquer avec (NOM) au numéro de téléphone suivant : (NUMÉRO).

Le sous-ministre adjoint,

Signature

PAR HUISSIER

Le jour, mois, année

Nom et adresse du service de garde

Numéro de permis :

À l'attention de (nom), président(e)

OBJET : Avis de diminution de la subvention (MODÈLE)

Madame ou Monsieur,

(NOM) est titulaire d'un permis de garderie délivré en vertu de la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* (L.R.Q., c. S-4.1.1) (ci-après la Loi) l'autorisant à tenir une garderie à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Le (DATE), en vertu de l'article 65 de la Loi, je vous ai fait parvenir un avis de non-conformité vous enjoignant de corriger, d'ici le (DATE), les manquements à la Loi et au *Règlement sur la contribution réduite* (L.R.Q., c. S-4.1.1, r.1) (ci-après le Règlement), en cessant d'exiger des frais supplémentaires autres que ceux prévus à l'article 10 de ce Règlement et en faisant signer des ententes de services de garde conformes à celles prescrites par l'entente de subvention.

Or, jusqu'à ce jour, vous ne nous avez pas encore informé des mesures que vous avez prises pour vous conformer à la Loi et au Règlement.

Force est donc de constater que vous n'avez pas l'intention de vous conformer à l'avis de non-conformité du (DATE).

Les paragraphes 3° et 7° de l'article 97 de la Loi prévoient ce qui suit :

« 97. Le ministre peut annuler ou diminuer la subvention consentie ou suspendre, en tout ou en partie, son versement si son bénéficiaire :

3° refuse ou néglige de se conformer aux dispositions des articles 57 à 65;

7° contrevient aux dispositions des articles 86 et 86.1. »

Pour ces motifs, conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de l'article 97 de la Loi, je vous avise que le ministre de la Famille a décidé de diminuer la subvention annuelle accordée à la garderie à partir du (DATE), et ce, sans préjudice à son droit d'entreprendre les procédures de suspension, d'annulation de la subvention ou de suspension et de révocation de votre permis.

Le montant de la diminution de la subvention correspond à (%) de la subvention annuelle accordée pour l'année financière (DATE).

Cette mesure pourra être levée lorsque vous vous conformerez à la Loi et au Règlement. De plus, le Ministère se réserve le droit de convoquer les parents de la garderie à une séance d'information.

Pour toute information concernant cet avis, veuillez communiquer avec (NOM) au numéro de téléphone suivant : (NUMÉRO).

Le sous-ministre adjoint,

Signature

ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP52

Nombre de conseillers à la famille par région administrative, et ce, par année depuis 2003. Description de la tâche d'un conseiller.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Voir le tableau en pièce jointe pour la liste complète.

La donnée spécifique pour les conseillers à la famille est non disponible. La seule donnée disponible est le corps d'emploi auquel le conseiller à la famille est rattaché, soit le corps 105 (Agent de recherche).

Le tableau présente donc, pour chacune des directions régionales, le nombre d'effectifs au corps 105.

La fiche de description d'emploi des conseillers aux services à la famille est jointe en annexe.

SOURCE :

DGA – Direction des ressources humaines – Avril 2010

VALIDATION:

Secrétariat général - 21 avril 2010

CR	NOM DU SERVICE	Rég_Occ	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	
6146	DIRECTION RÉGIONALE ADJOINTE DE MONTRÉAL	Occasionnel							4	
		Régulier							12	
	Total DIRECTION RÉGIONALE ADJOINTE DE MONTRÉAL									16
Total 6146									16	
6150	DIRECTION DES SERVICES À LA FAMILLE CENTRE-OUEST	Occasionnel			6	6	4			
		Régulier			5	5	8			
	Total DIRECTION DES SERVICES À LA FAMILLE CENTRE-OUEST				11	11	12			
	DIRECTION TERRITORIALE MONTRÉAL CENTRE -OUEST	Occasionnel						5		
		Régulier						9		
Total DIRECTION TERRITORIALE MONTRÉAL CENTRE -OUEST								14		
Total 6150					11	11	12	14		
6160	DIRECTION DES SERVICES À LA FAMILLE EST	Occasionnel			1					
		Régulier			13					
	Total DIRECTION DES SERVICES À LA FAMILLE EST				14					
	DIRECTION RÉGIONALE DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE L'EST DU QUÉBEC	Occasionnel							1	
		Régulier							16	
	Total DIRECTION RÉGIONALE DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE L'EST DU QUÉBEC									17
	DIRECTION DES SERVICES À LA FAMILLE EST	Occasionnel				1	1			
		Régulier				13	14			
Total DIRECTION DES SERVICES À LA FAMILLE EST					14	15				
DIRECTION TERRITORIALE EST	Occasionnel							1		
	Régulier							14		
Total DIRECTION TERRITORIALE EST								15		
Total 6160					14	14	15	15	17	
7120	DIRECTION COORDINATION OPÉRATIONNELLE	Régulier	7	11						
	Total DIRECTION COORDINATION OPÉRATIONNELLE		7	11						
Total 7120			7	11						
7130	DIRECTION DES SERVICES À LA FAMILLE EST	Occasionnel		1						
		Régulier	13	14						
	Total DIRECTION DES SERVICES À LA FAMILLE EST			13	15					
Total 7130			13	15						

CR	NOM DU SERVICE	Rég_Occ	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
7140	DIRECTION DES SERVICES À LA FAMILLE SUD	Occasionnel	1	1					
		Régulier	11	11					
	Total DIRECTION DES SERVICES À LA FAMILLE SUD		12	12					
Total 7140			12	12					
7151	BUR. DIRECTION DES SERVICES À LA FAMILLE	Régulier	1	1					
	Total BUR. DIRECTION DES SERVICES À LA FAMILLE		1	1					
Total 7151			1	1					
7152	SERVICE MONTRÉAL CENTRE-EST	Occasionnel	5	4					
		Régulier	6	6					
	Total SERVICE MONTRÉAL CENTRE-EST		11	10					
Total 7152			11	10					
7153	SERVICE MONTRÉAL CENTRE-OUEST	Occasionnel	5	6					
		Régulier	4	5					
	Total SERVICE MONTRÉAL CENTRE-OUEST		9	11					
Total 7153			9	11					
7160	BUR. DE LA DIRECTION DES SERVICES À LA FAMILLE	Occasionnel	3	4					
		Régulier	12	13					
	Total BUR. DE LA DIRECTION DES SERVICES À LA FAMILLE		15	17					
Total 7160			15	17					
Total			68	77	69	68	72	78	72

Source : Données extraites du SAGIP à la page 26 de chaque année financière.

Espace réservé à la Direction des ressources humaines

Codification	Date d'évaluation	Date de mise à jour
--------------	-------------------	---------------------

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Ministère ou organisme Ministère de la Famille et des Aînés	N° de la classe d'emplois 105	Titre de la classe d'emplois Agent de recherche
Direction générale Agence des services à la famille	Titre de l'emploi Conseiller aux services à la famille (CSF)	
Directions Directions territoriales	Niveau de l'emploi de la supérieure ou du supérieur immédiat Cadre IV	
Service	Titre de l'emploi de la supérieure ou du supérieur immédiat Directeur / trice	
Division	Adresse du lieu de travail	
Section	Numéro du poste	

2. DESCRIPTION DE L'EMPLOI

2.1. RAISON D'ÊTRE DE L'EMPLOI

Justifier la raison d'être de l'emploi.

Les directions territoriales sont au coeur des activités de l'Agence des services à la famille et la personne titulaire de l'emploi en est la principale gestionnaire de dossiers. Sous l'autorité de la directrice ou du directeur de la direction territoriale et sous la coordination du coordonnateur aux opérations, le ou la conseiller(ère) aux services à la famille et à l'enfance offre une expertise professionnelle de conseil, de soutien et de prévention aux centres de la petite enfance, aux garderies, aux bureaux coordonnateurs et aux promoteurs concernant l'ensemble de leurs activités. Il ou elle contribue au développement social et économique dans un contexte local et régional, par ses interventions auprès des acteurs de l'économie sociale, en matière de services de garde et de services à la famille. Il ou elle intervient dans des situations particulières ou de crise, oriente et conseille la direction générale ou, s'il y a lieu, le conseil d'administration dans la résolution des problématiques rencontrées par la corporation, afin de permettre le fonctionnement harmonieux et de qualité des services de garde éducatifs au Québec, dans le respect des droits des enfants et des parents. L'atteinte des objectifs est encadrée par la Loi, les règlements et par les orientations du Ministère et de l'Agence des services à la famille.

À ces fins, le ou la conseiller(ère) aux services à la famille analyse divers facteurs et éléments d'information relatifs à sa clientèle ou à ses partenaires et en évalue l'impact sur les services de garde éducatifs et les bureaux coordonnateurs de son territoire. Ces facteurs sont d'ordre législatif, financier et budgétaire, socio-économique et administratif (organisation du travail, ressources humaines, relations de travail).

À titre de gestionnaire de dossier, il réunit les interventions d'une équipe multidisciplinaire, composée des différents spécialistes de l'Agence, afin de prévoir les implications sur un dossier. Il élabore des propositions et des stratégies facilitant l'application des orientations, des politiques et des règles administratives de l'Agence. Enfin, il contribue à l'atteinte des résultats énoncés dans la Déclaration de services aux citoyennes et citoyens de même qu'aux résultats du plan d'action de l'Agence et de la direction territoriale.

2.2. DESCRIPTION DES TÂCHES

Indiquer, pour chaque tâche, l'objet, les moyens utilisés et les résultats attendus (quoi, comment et pourquoi). Utiliser des mots concrets, clairs et précis afin de bien décrire la réalité.

N°	TÂCHES	%
1-	<p>Dans le cadre de l'intervention préventive, de conseil et de soutien auprès de l'ensemble des services de garde éducatifs et des bureaux coordonnateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Offre son expertise professionnelle à ses clientèles avec lesquelles il a établi des liens privilégiés et des contacts étroits. ▪ Participe à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi de plans d'action, de plans de redressement, du plan d'amélioration continue de la qualité en vue d'assurer la qualité et la pérennité des services. ▪ Fait la promotion des meilleures pratiques concernant la reconnaissance, le soutien et l'encadrement des RSG. ▪ Analyse les dossiers du service de garde, pose un diagnostic sur le type de soutien à apporter et rassemble les contributions des membres de l'équipe multidisciplinaire. Soutient les modèles d'organisation de gestion. Les mesures appliquées peuvent être préventives, sérieuses ou énergiques et coercitives. ▪ Recommande au directeur ou à la directrice l'octroi des subventions conformément aux programmes offerts par le Ministère. ▪ Conseille les clientèles afin d'optimiser l'organisation et la qualité des services de garde et assure un suivi. ▪ Informe et conseille les gestionnaires et les membres du conseil d'administration sur le fonctionnement d'un service de garde éducatif, sur leurs droits, devoirs et responsabilités à titre d'administrateurs d'une corporation privée à but non lucratif (par corporation, ou en collaboration avec les Regroupements ou Associations), sur l'optimisation et la consolidation de leur service de garde et sur les opportunités de développement; de plus, les informe et les conseille sur la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance et sa réglementation, les orientations, les politiques, les règles budgétaires régissant les services de garde. ▪ Analyse, évalue, conseille et fait des recommandations à la clientèle sur les démarches à suivre, les programmes et services de soutien offerts lors de changement de localisation, de réaménagement, d'achat d'une propriété, d'augmentation de capacité et d'acquisition des actifs, de fusion, de consolidation, de restructuration. ▪ Recherche de l'information en faisant appel, au besoin, aux différentes ressources internes ou externes au Ministère. 	40%
2-	<p>Dans le cadre de l'intervention auprès des services de garde éducatifs dans toutes les situations particulières ou de crise dans le respect de l'autonomie des services de garde éducatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse la situation et identifie les causes ayant entraîné le problème. ▪ Définit les limites de l'intervention afin que le soutien vise une prise en charge par le service de garde. ▪ Prend les mesures appropriées afin de résoudre des situations si la problématique est en lien avec la santé et la sécurité de l'enfant. ▪ Établit un diagnostic et aide, par des interventions directes auprès des membres du conseil d'administration et du responsable de la gestion, à solutionner les problèmes rencontrés. ▪ Voit à l'application de la procédure de traitement des plaintes des services de garde et collabore, au besoin, à la gestion des plaintes traitées par le Ministère. ▪ Requiert et assemble les analyses pertinentes (financières, gestion des ressources humaines, relations de travail) permettant l'actualisation d'un plan de redressement ou d'intervention en collaboration avec les spécialistes de l'Agence. ▪ Soutient le conseil d'administration de la corporation à la réalisation des plans d'action ou, s'il y a lieu, de plans de redressement et en assure le suivi. ▪ Conformément aux dispositions prévues dans la loi, recommande au directeur d'imposer à des corporations des mesures de redressement ou une administration provisoire. ▪ Analyse et formule des recommandations sur des situations nécessitant la désignation d'administrateur provisoire des services de garde en difficulté financière et organisationnelle, à la gestion d'un bureau coordonnateur. 	30%

N°	TÂCHES	%
3-	<p>En matière de concertation dans les milieux sur les politiques et services reliés aux familles et aux services de garde :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Participe à la conception et à la mise en oeuvre de plans régionaux d'accessibilité aux places en services de garde éducatifs et de flexibilité de ces services. ▪ Participe à la concertation régionale et locale. ▪ Collabore, avec le conseiller en développement, aux consultations régionales, aux activités reliées à la concertation et à la création des opportunités de développement des services de garde. Il peut être amené à représenter le Ministère auprès des organismes privés, publics ou parapublics (municipalités, commissions scolaires, CLSC, associations ou regroupements) en matière de politique familiale et de services de garde plus spécifiquement, sur la politique en vigueur, l'application de la Loi et de ses règlements et toute autre information pertinente dans le cadre de l'intervention préventive et de soutien. 	15%
4-	<p>Au niveau des tâches corporatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalise différentes tâches administratives, telles la rédaction de rapports d'intervention, états de situation, notes évolutives, mise à jour de systèmes corporatifs, etc. Le professionnel peut se voir confié des mandats particuliers, selon des priorités ministérielles ou des domaines de spécialisation. Participe à différents comités en lien avec la mission de l'Agence. 	15 %

3. PARTICULARITÉS DE L'EMPLOI

3.1. AUTONOMIE

Décrire le degré d'autonomie de la ou du titulaire dans son emploi en lien avec le niveau de supervision exercée par la supérieure ou le supérieur immédiat.

Décrire l'objet, les modalités et la fréquence du contrôle de la supérieure ou du supérieur immédiat et, le cas échéant, de la ou du chef d'équipe, sur le contenu et la réalisation des tâches de l'emploi.

Dans quelles situations et pourquoi la réalisation des tâches requiert-elle l'encadrement, l'assistance ou l'approbation de la supérieure ou du supérieur immédiat et, le cas échéant, de la ou du chef d'équipe?

Quelle est la participation de la ou du titulaire, de la supérieure ou du supérieur immédiat et, le cas échéant, de la ou du chef d'équipe à la planification et à l'organisation des tâches de l'emploi?

Le supérieur immédiat donne les orientations, intervient en cours de processus pour examiner et évaluer le cheminement des travaux et estimera les résultats au terme du processus.

Le conseiller aux services à la famille jouit d'une très grande autonomie : il a une responsabilité centrale comme gestionnaire d'un dossier quant aux résultats atteints dans son territoire en fonction des objectifs de l'Agence. Il planifie le déroulement de ses activités et identifie ses priorités, selon les besoins exprimés par sa clientèle et, selon son plan de travail, conformément aux orientations de la direction territoriale.

Le coordonnateur et le supérieur immédiat assistent le titulaire de l'emploi dans le processus de résolution de problèmes lors de situations exceptionnelles ou inhabituelles.

Le directeur approuve les recommandations du conseiller aux services à la famille sur les plans de redressement et d'administration provisoire, ainsi que pour l'admissibilité à des subventions, conformément aux règles en vigueur.

3.2. RESPONSABILITÉS À L'ÉGARD DES RÉSULTATS

3.2.1. Répercussions

Décrire les répercussions de l'exercice de l'emploi sur :

- l'atteinte des objectifs et la réalisation des programmes ou des activités de l'unité administrative, d'autres unités administratives ou de l'ensemble du ministère ou de l'organisme ;
- les services rendus au public ou à la clientèle ;
- la gestion des ressources matérielles ou financières.

- L'atteinte des objectifs et la réalisation des programmes de l'unité administrative de l'emploi, d'autres unités administratives ou de l'ensemble du Ministère ou de l'organisme;
- La production de services destinés au public ou à une clientèle;
- Le développement du champ d'activités, d'une discipline ou d'une profession.

Le CSF est le principal professionnel représentant l'Agence des services à la famille auprès de la clientèle dont il a la responsabilité et de leurs collaborateurs situés sur son territoire de travail (il doit juger constamment de la pertinence des informations à transmettre).

Afin d'atteindre les objectifs fixés par la direction et de satisfaire les attentes de sa clientèle, il participe activement à la réalisation des divers travaux produits par les intervenants de l'Agence et, plus spécifiquement, de la direction territoriale; à ce titre, il joue un rôle déterminant sur la qualité des services rendus à sa clientèle.

La qualité des relations établies avec les membres des conseils d'administration et le personnel de la direction des services de garde éducatifs est fondamentale pour les enfants, les parents et les employés.

Les conséquences de l'emploi sont liées à un des objectifs de la direction, soit le conseil et le soutien aux services de garde. La pertinence et la qualité de ses interventions contribuent au développement des services de garde au Québec. Les mandats réalisés sont complexes et ont une incidence importante sur l'atteinte des objectifs de l'Agence.

3.2.2. Coordination et supervision d'une équipe de travail

Énumérer le nombre de personnes sous la coordination ou la supervision de la ou du titulaire et leur classement ainsi que la durée de cette coordination ou supervision, à titre de :

<u>Chef d'équipe</u>	<u>Supérieur immédiat</u>
N/A	N/A

3.2.3. Coordination de projets, comités ou autres

Énumérer le nombre de personnes sous la coordination ou la supervision de la ou du titulaire et leur classement ainsi que la durée de la coordination exercée à un autre titre auprès de personnes de l'unité administrative, d'autres unités administratives ou d'autres organisations, notamment au sein de comités ou de groupes de travail. Préciser la nature des responsabilités de coordination exercées auprès de ces personnes.

N/A

3.3. COMMUNICATIONS

Décrire les communications orales et écrites caractéristiques de l'emploi. Décrire la nature, le but et la fréquence des communications ainsi que les clientèles ou les interlocuteurs visés.

Le conseiller aux services à la famille a des contacts constants et quotidiens avec la clientèle de la direction territoriale, ainsi qu'avec les différents intervenants externes au service de garde lors de situations particulières. Il doit informer, expliquer, guider et conseiller ses différents interlocuteurs autant dans le soutien des activités courantes que dans la production d'états de situations, de rapports ou de recommandations.

Le CSF assume un leadership dans les interventions d'une équipe multidisciplinaire, composée des différents spécialistes de la direction.

Ces communications visent le maintien, le développement et l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des services de garde à la petite enfance et le respect de la politique familiale et de la législation en vigueur (lois, règlements, etc.). La communication contribue généralement à solutionner des problèmes particuliers et à favoriser le développement de la responsabilisation et de l'imputabilité de la clientèle.

Les principales difficultés résident dans l'adaptation des contenus à communiquer et de la multitude de facteurs intervenants dans le processus, tels les plans d'affaires, les prévisions budgétaires, la gestion des ressources humaines, le programme éducatif et différents programmes de prévention sur la santé physique et émotionnelle.

Le conseiller aux services à la famille doit aussi pouvoir s'adapter aux diverses réalités locales et régionales du Québec.

Il a un rôle d'influence à l'interne auprès de ses collègues, de sa direction et des collaborateurs des directions centrales de l'Agence.

De plus, sa collaboration est requise dans de nombreux comités de travail.

3.4. CRÉATIVITÉ, JUGEMENT ET RAISONNEMENT

Dans quelle mesure l'exercice des tâches de l'emploi est-il encadré par des normes, des techniques, des méthodes, des procédures, des systèmes, des mesures d'intervention ou des précédents? Illustrer chaque cas par un exemple concret.

De quelle façon et dans quelle situation la ou le titulaire doit effectuer du travail de création, notamment d'imaginer des solutions et d'innover face aux façons de faire habituelles? Illustrer chaque cas par un exemple concret.

De quelle façon et dans quelle situation la ou le titulaire doit effectuer du travail d'analyse afin d'apprécier une situation et d'en déterminer le bien-fondé.

Le conseiller aux services à la famille est appelé à participer à l'interprétation de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance, les règlements et les normes (directives diverses, règles budgétaires) en vigueur dans le but de soutenir ses clientèles et ses partenaires visés le développement harmonieux des services de garde et afin de traiter des cas particuliers.

Il doit solutionner des problèmes inhérents à sa tâche. De ce fait, chaque dossier a ses particularités et demande une solution originale répondant au besoin du client tout en étant conforme aux régies et politiques en vigueur. Une analyse critique dans l'évaluation d'une grande quantité d'informations est courante. Il doit faire preuve d'imagination créatrice afin d'élaborer de nouvelles solutions aux problèmes complexes pour lesquels parfois peu ou pas de précédents existent et pour lesquels, il doit tenir compte de nombreuses variables difficiles à cerner.

Il est appelé à concilier divers éléments et facteurs. Il doit sensibiliser les clients aux impacts possibles sur les enfants de l'application des solutions retenues. Il offre des conseils à son client sur la gestion d'une corporation sans but lucratif, l'environnement économique, le profil démographique, la situation financière de son établissement, le développement du réseau, le partenariat.

3.5. CONNAISSANCES

3.5.1. Connaissances théoriques, techniques et appliquées des champs d'activité (nature et motifs)

Décrire les connaissances théoriques, techniques et appliquées des champs d'activité nécessaires pour exercer les tâches de l'emploi.

Le conseiller aux services à la famille doit avoir des connaissances sur le développement de la petite enfance et sur l'organisation des différents types de service de garde.

Il doit posséder des connaissances générales sur la gestion, l'administration, l'organisation, le fonctionnement des corporations à but non lucratif et à but lucratif.

Il doit avoir une connaissance approfondie de l'environnement interne d'une organisation, et de l'environnement socio-économique d'une corporation.

Il doit posséder des connaissances minimales en architecture reliées à l'aménagement, la construction et la rénovation d'un bâtiment adapté au développement harmonieux des jeunes enfants et la qualité de vie à promouvoir dans les services de garde.

Il doit connaître les organismes publics et parapublics et particulièrement ceux reliés à la famille et à l'enfance; les règles budgétaires; la réalité régionale : déficit de places et des dynamiques du milieu.

Il doit connaître l'environnement socio-économique et le profil démographique du territoire.

Il doit posséder les connaissances requises pour être en mesure d'orienter sa clientèle vers les ressources appropriées si nécessaire.

3.5.2. Connaissances normatives (nature et motifs)

Décrire les connaissances normatives (lois et règlements ou parties de loi, de règlement, de décrets, d'énoncés de politiques, de directives, de manuels, de guides, de codes, etc.) nécessaires pour exercer les tâches de l'emploi.

- Loi et règlements sur les services de garde éducatifs à l'enfance et place à contribution réduite, règles budgétaires, procédures administratives, politiques en vigueur concernant les services de garde.
- Loi et règlements municipaux.
- Loi sur les compagnies, Code civil, procédures et fonctionnement des conseils d'administration.
- Connaissances générales en comptabilité.
- Code du travail, Loi sur les normes du travail.
- Loi sur la protection du consommateur.
- Loi sur la protection de la jeunesse.

4. MODALITÉS D'ACQUISITION DES CONNAISSANCES

4.1. SCOLARITÉ MINIMALE EXIGÉE PAR L'EMPLOI

Diplôme universitaire de premier cycle en sciences humaines, de l'éducation et administratives ou tout autres domaine jugé pertinent.

4.2. EXPÉRIENCE PRÉALABLE EXIGÉE PAR L'EMPLOI (DURÉE ET DOMAINE)

Deux années d'expérience de niveau professionnel dans des activités pertinentes à l'emploi. Disponibilité pour voyager au Québec et posséder un permis de conduire valide.

4.3. APPRENTISSAGE DANS L'EMPLOI (DURÉE PRÉALABLE À L'EXERCICE AUTONOME DE L'EMPLOI)

Tenant compte de la nature des fonctions, des multiples facteurs à prendre en considération, de la multitude des sujets à maîtriser, l'emploi nécessite une période minimale d'un an pour que le conseiller (ère) soit entièrement autonome.

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

5.1. ATTENTION ET CONCENTRATION

Décrire le niveau d'attention et de concentration le plus exigeant requis par l'emploi ainsi que sa fréquence et sa durée.

La personne titulaire de l'emploi doit manifester en tout temps un haut niveau d'attention et d'écoute pour bien saisir les besoins de ses clients particulièrement lors de situations de crise, voir les interrelations entre les informations qu'elle reçoit et formuler les conseils les plus judicieux sur les solutions possibles en lien avec le cadre légal et réglementaire. Cette personne doit souvent concilier des intérêts divergents. Par le fait même, elle doit saisir rapidement les enjeux auxquels elle est confrontée et prendre position devant des conseils d'administration et des gestionnaires de services de garde.

5.2. ENVIRONNEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL

5.2.1. Équipement, outils et appareils utilisés (type, fréquence et durée d'utilisation)

Micro-ordinateur et logiciel Windows XP Professionnel et sa suite Office (WORD, EXCEL), courrier électronique, Internet.

5.2.2. Effort physique et milieu de travail particuliers (nature, durée et fréquence)

Déplacements fréquents. Travail en soirée (en moyenne un soir par semaine).

6. CONTEXTE ORGANISATIONNEL

6.1. MANDAT DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE

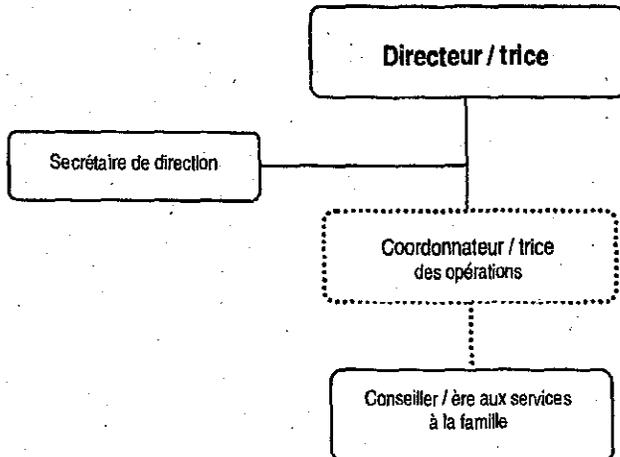
Décrire le mandat général de l'unité administrative ou annexer un document qui le résume.

Les DT, au nombre de cinq, sont constituées sur la base des régions administratives du Québec. Ces directions conseillent et soutiennent le développement, l'organisation, la mise en œuvre, l'optimisation des centres de la petite enfance et des garderies et la consolidation de ce réseau. Elles orientent et soutiennent les bureaux coordonnateurs dans la gouverne et la coordination de la garde en milieu familial en fonction des caractéristiques et des besoins de la population de leur territoire et d'objectifs propices à l'épanouissement professionnel des RSG. Cet encadrement doit également permettre l'optimisation des places en milieu familial. De plus, elles soutiennent l'organisation et la mise en œuvre des autres mesures à l'égard de la famille et de l'enfance. Elles développent et maintiennent une concertation avec les différentes instances régionales et locales, particulièrement auprès des organismes communautaires « famille », susceptibles de contribuer à l'atteinte des résultats et à la qualité des services en fonction des besoins des milieux de même qu'auprès des Conférences régionales des élus (CRÉ) et des Conférences administratives régionales (CAR). Elles collaborent à la mise en œuvre des orientations et des mesures visant les aînés et l'égalité entre les hommes et les femmes. Elles définissent les priorités et le plan d'action de leur direction en fonction des orientations ministérielles et des orientations de l'ASF, en apprécient les résultats et rendent compte aux autorités. Elles s'assurent de maintenir les liens et la concertation avec les autres directions afin d'adapter leur offre de service aux besoins de la clientèle.

6.2. ORGANIGRAMME

Reproduire un organigramme situant l'emploi dans la structure du ministère ou de l'organisme. Spécifier le nom de l'unité administrative, les emplois qui s'y trouvent et le nombre d'emplois et le classement rattachés à chacun des emplois. INDIQUER L'EMPLOI CONCERNÉ PAR UN ASTÉRISQUE (*).

Cet organigramme est représentatif de la situation dans les 5 directions territoriales de l'Agence. Ainsi, les CSF relèvent de l'autorité fonctionnelle des coordonnateurs.



7. APPROBATION

7.1. APPROBATION DU CONTENU PAR LES GESTIONNAIRES

Supérieure ou supérieur immédiat	Nom	Signature	Date
Supérieure ou supérieur hiérarchique	Nom <i>PIERRE LAMARCHE</i>	Signature <i>Député Béné Joly M. Pierre Lamarche</i>	Date <i>2007-07-17</i>

8. ÉVALUATION DE L'EMPLOI

8.1. DÉTERMINATION DU NIVEAU DE L'EMPLOI

Niveau	
Conseillère ou conseiller spécialisé	Date
Responsable ministériel	Date

8.2. MISE À JOUR

Approbation du contenu	
Supérieure ou supérieur immédiat	Date
Confirmation du niveau	
Responsable ministériel	Date

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP53

Au 31 mars 2010, nom des projets subventionnés par le Fonds pour le développement des jeunes enfants et les sommes concernées.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

En vertu de l'article 4.10 de la Convention de subvention signée par le ministre de la Famille et la Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants, la Société de gestion doit transmettre au Ministre, dans les cent vingt (120) jours qui suivent la date de la clôture de chaque exercice financier de la Société, un rapport comportant :

- une liste des projets financés;
- un bilan détaillé et complet des objectifs atteints;
- une évaluation critique des résultats obtenus;
- les états financiers vérifiés et approuvés, comportant un rapport de vérification du vérificateur externe (ou de toute autre firme indépendante habilitée à cette fin) démontrant que l'utilisation de la subvention au cours de l'exercice terminé est conforme au cadre procédural.

La Société de gestion du fonds a donc jusqu'au 30 juillet de chaque année pour transmettre ces données au ministre de la Famille.

Par ailleurs, dans le protocole d'entente conclu entre le ministre de la Famille et la Fondation Lucie et André Chagnon, 29 projets déjà soutenus ou en voie de l'être par Québec-Enfant ont été transférés à la Société de gestion, d'un montant totalisant 1,7 M\$ pour six mois d'opération en 2009-2010.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP54

Pour l'année 2009-2010, nombre de places développées par mois, par région et par type de garde.

Places à contribution réduite créées en 2009-2010

	CPE	Garderie	Milieu familial	Total
Bas-Saint-Laurent	77	0	0	77
Saguenay-Lac-Saint-Jean	46	0	0	46
Capitale-Nationale	113	177	0	290
Mauricie	75	0	0	75
Estrie	170	29	0	199
Montréal	306	836	0	1 142
Outaouais	35	111	1	147
Abitibi-Témiscamingue	9	0	- 9	0
Côte-Nord	15	0	0	15
Nord-du-Québec	0	0	0	0
Gaspésie-Iles-de-la-M.	29	0	0	29
Chaudière-Appalaches	105	0	1	106
Laval	40	250	0	290
Lanaudière	64	198	32	294
Laurentides	82	211	0	293
Montérégie	484	555	0	1 039
Centre-du-Québec	24	121	0	145
TOTAL	1 683	2 488	25	4 196

SOURCE : Direction de la coordination et du soutien aux opérations,
13 avril 2010

VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP55

Pour l'année 2010-2011, prévisions du nombre de places à développer par mois, par région et par type de services de garde.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

- L'objectif à atteindre est de poursuivre la création des 18.000 places et de rendre disponibles 9 147 places à contribution réduite d'ici le 31 mars 2011 :

NOMBRE DE PLACES				
	Objectif initial	Objectif révisé	Réalisation	Solde à réaliser
2008-2009	5 000	5 000	4 657	343
2009-2010	6 000	6 343	4 196	2 147
2010-2011	7 000	9 147		

- La donnée mensuelle n'est pas disponible.

SOURCE : Direction de la coordination et du soutien aux opérations
13 avril 2010

VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP56

Plan de développement des places en services de garde par année, par région, par type de services de garde pour atteindre l'objectif de 220 000 places à 7\$.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Plan de développement :

Année	Nombre de places
2010-2011	9 147

- La répartition régionale des places à développer ainsi que la répartition par type de services de garde ne sont pas disponibles.

SOURCE : Direction de la coordination et du soutien aux opérations
13 avril 2010

VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP57

Nombre de personnes responsables d'un service de garde en milieu familial (RSG) syndiquées

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Au 31 mars 2010, on compte 15 301 RSG subventionnées.

- 1 403 ne sont pas représentées par une association
- 12 329 RSG sont avec la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec de la Centrale des syndicats du Québec (FIPEQ-CSQ)
- 1 446 RSG sont avec la Fédération de la santé et des services sociaux de la Confédération des syndicats nationaux (FSSS-CSN)
- 123 RSG sont avec la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ)

SOURCE : Direction des politiques administratives et de main d'œuvre
13 avril 2010

VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP58

Nombre de RSG ayant déposé des plaintes :

- a. À la Commission des normes du travail
 - i. Valeur totale des réclamations
- b. À la Commission de l'équité salariale
 - i. Valeur totale des réclamations
- c. À la CSST
 - i. Valeur totale des réclamations
- d. À l'Assurance-emploi
 - i. Valeur totale des réclamations

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question ne relève pas du ministère de la Famille et des Aînés.

SOURCE : Direction des politiques administratives et de main d'œuvre
13 avril 2010

VALIDATION: Bureau du sous-ministre adjoint (ASF), 17 avril 2010
Secrétariat général - 19 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP59

Ventilation détaillée des montants accordés par le programme Prime au travail par région pour les groupes suivants pour 2009-2010 :

- a) personne vivant seule;
- b) couple;
- c) famille monoparentale;
- d) famille biparentale;
- e) définition du concept « revenu d'emploi » pour le programme;
- f) définition du concept « lien d'emploi » pour le programme.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Il appartient au ministère des Finances de répondre à cette question.

SOURCE : Ministère du Revenu
VALIDATION: Secrétariat général - 20 avril 2010

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP60

Nombre de prestataires servis, d'évènements et de prestations totales versées selon les circonscriptions électorales provinciales du Québec pour 2009-2010 en fonction des données disponibles.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Cette question a été transférée au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

SOURCE : Conseil de gestion de l'assurance parentale, le 13 avril 2010

VALIDATION : Conseil de gestion de l'assurance parentale, le 14 avril 2010
Secrétariat général - 21 avril 2010